

Les Études du CERI
N° 137 - juillet 2007

**Côte d'Ivoire :
les jeunes « se lèvent en hommes »
Anticolonialisme et ultranationalisme
chez les Jeunes patriotes d'Abidjan**

Richard Banegas

Richard Banegas

Côte d'Ivoire : les jeunes « se lèvent en hommes » Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan

Résumé

Depuis le début de la guerre en 2002, un mouvement social d'ampleur inédite s'est affirmé en Côte d'Ivoire, celui de la « Jeunesse patriotique », qui se mobilise dans la violence d'un discours ultranationaliste et anticolonialiste. Encadrés par des organisations de masse qui quadrillent l'espace urbain, les Jeunes patriotes sont devenus des acteurs centraux du jeu politique et une arme de choc au service du pouvoir. Tout en reconnaissant cette instrumentalisation politique, *l'Etude* dépasse les lectures fonctionnalistes du phénomène des Jeunes patriotes pour tenter d'en saisir les ressorts sociologiques et d'en mesurer la portée. Fondée sur des enquêtes inédites menées à Abidjan auprès de militants de base de la « galaxie patriotique », elle démontre que dans la grande geste nationaliste se joue également l'émergence d'une nouvelle génération politique, passée par le syndicalisme étudiant de la Fesci, qui aujourd'hui réclame violemment des droits et une reconnaissance sociale. Le registre anticolonialiste apparaît, dans cette hypothèse, comme un langage d'énonciation d'une révolution générationnelle, d'émancipation d'une fraction de la jeunesse ayant expérimenté la violence dans la lutte syndicale et dans la guerre. Elle s'interroge *in fine* sur l'influence de ce phénomène quant aux perspectives de sortie de crise. Par-delà ses dimensions institutionnelles, l'accord de Ouagadougou n'ouvre-t-il pas la voie à un changement de génération politique, celles des « fescistes » – patriotes et rebelles confondus – qui aura su s'imposer aux héritiers de l'houphouëtisme ?

Richard Banegas

Ivory Coast: The Young Rise into Men. Anticolonialism and Ultranationalism among the Patriotic Youth in Abidjan

Abstract

Since the war began in 2002, an unprecedented social movement has taken hold in the Ivory Coast, the "Patriotic Youth," that rallies around a violent ultranationalist and anti-colonialist discourse. Supported by mass organizations that control the urban areas, the Patriotic Youth have become central political actors and a shock weapon used by the government in power. While acknowledging this political instrumentalization, the *Etude* goes beyond functionalist interpretations of the Patriotic Youth phenomenon in attempt to grasp the driving sociological forces and assess their scope. Based on unpublished surveys conducted in Abidjan among grassroots activists of the "Patriotic galaxy," it demonstrates that also at stake in this grand nationalist fervor is the emergence of a new political generation, involving FESCI student unionism, which today makes violent claims to rights and social recognition. In this hypothesis, the anti-colonialist register is used as a vocabulary expressing generational revolution and emancipation of a fraction of the youth that has experimented with violence in union struggles and in war. It concludes by examining the influence of this phenomenon with regard to a possible resolution of the crisis. Beyond its institutional dimensions, the Ouagadougou accord paves the way for a change of political generation, the "Fescists" – both patriots and rebels – who have managed to impose themselves on the heirs of Houphouëtism.

Côte d'Ivoire : les jeunes « se lèvent en hommes »

Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan

Richard Banegas

Université Paris I, CEMAf

INTRODUCTION

A Yopougon, comme dans les autres communes d'Abidjan, la situation était tendue à l'extrême ce mercredi 20 septembre 2006. Ce soir-là, en effet, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, un sommet international devait décider de la suite à donner à la transition politique en Côte d'Ivoire. Fallait-il prolonger encore le mandat de Laurent Gbagbo, échu fin octobre 2005 et renouvelé pour un an, ou envisager une nouvelle formule institutionnelle de transition, en octroyant des pouvoirs renforcés au Premier ministre, voire en subordonnant, sur le mode du mandat international, la Constitution ivoirienne aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Union africaine? Réunis en leur parlement informel de Yopougon-Sideci, les « Jeunes patriotes » favorables au régime haranguaient la foule des « parlementaires debout », ces centaines de badauds et de sympathisants de la « cause patriotique » qui, tous les jours, se pressent dans les agoras, parlements et autres congrès du pays pour écouter des orateurs autoproclamés commenter l'actualité nationale et internationale. Le chercheur français, visiteur du jour, était lui aussi pris à partie, associé à la politique française et onusienne en Afrique. Quant aux partis d'opposition et aux ex-rebelles des Forces nouvelles (FN), réunis au sein d'une vaste alliance politique, le G7, ils étaient

voués aux gémonies pour avoir mené le pays à la guerre et s'être commis avec des puissances extérieures « néocolonialistes »¹. La violence verbale des orateurs semblait, comme à d'autres occasions, préparer le pays à une reprise de la violence armée. « Professeur Tanoh », l'orateur principal, le disait sans détour en s'appuyant sur le discours va-t-en guerre prononcé la veille par le chef de l'Etat :

« [...] L'aboutissement de tout ce processus de ceux qui s'appellent communauté internationale, c'est que Gbagbo Laurent ne soit plus au pouvoir. Donc ils ont tenté de nommer des Premiers ministres par le biais desquels ils pouvaient arracher une partie du pouvoir que détient le chef de l'Etat. Ils ont échoué. [...] Comme la France elle-même, de par sa tentative d'évincer le chef de l'Etat du pouvoir a échoué, alors il y a un certain nombre de personnes, un groupe de personnes, qui pensent qu'ils peuvent venir et dire on propose qu'on enlève le tabouret sur lequel est assis le chef parce que Laurent Gbagbo est président de Côte d'Ivoire et détient tous ces pouvoirs de par la Constitution de Côte d'Ivoire. On dit non : on met la Constitution de côté et on va voter une résolution depuis l'ONU qui va devenir désormais le repère, la boussole en Côte d'Ivoire ! Il y a des points de rupture qu'il ne faut pas atteindre. Ils ont fait l'erreur de prononcer l'abrogation de la Constitution de Côte d'Ivoire. Gbagbo Laurent a appelé son armée. L'armée s'est rendue ; le chef lui a parlé. [...] Si jamais l'ONU se trompe de décider [...], beaucoup de choses vont se passer en Côte d'Ivoire ! Beaucoup de choses vont se passer ! Mais ça c'est vrai ! [...] Je dis à l'instant où Abidjan partout en zone gouvernementale c'est gâté, l'armée aussi rentre en action parce que le chef leur a donné le feu vert pour rentrer en action. [...] Vous imaginez un instant, vous imaginez un instant, c'est-à-dire faisons même comme un rêve, voilàààà, rêvons un peu et puis bon, on voit Laurent Gbagbo à la télévision : « Ivoiriens, Ivoiriennes, je vous demande, suite à la résolution des Nations unies suspendant la Constitution de la Côte d'Ivoire, je vous demande de défendre votre souveraineté ». A l'instant t Gbagbo finit de parler, y a plus rébellion en Côte d'Ivoire. Il n'y aura plus de rébellion, il n'y aura plus de casques bleus, il n'y aura plus de Force Licorne. La Côte d'Ivoire sera réunifiée de façon instantanée. Je vous le dis parce qu'à Bouaké même, il y aura des gens qui vont sortir ; à Bouaké même. A Man, il y aura des gens qui vont sortir, à Korhogo, il y aura des gens qui vont sortir ; à Abidjan, il y aura des gens et il y aura suffisamment de monde. Tout le monde sortira ! Donc il ne faut pas que des gens s'amusent ; il ne faut pas qu'ils s'amusent ! »²

Quelques mois plus tard, au même endroit à Abidjan, l'atmosphère avait radicalement changé. Ce samedi 21 avril 2007, au complexe sportif de Yopougon, les Jeunes patriotes organisaient un grand « meeting de la réconciliation » en présence du ministre de la Réconciliation nationale, Sébastien Dano Djédjé, du président de l'Assemblée, Mamadou Koulibaly, et de la Première dame, Simone Ehivet Gbagbo, tous deux considérés comme

¹ Pour un *verbatim* de ces harangues, voir R. Banégas, « La France et l'ONU devant le "parlement" de Yopougon. Paroles de "Jeunes patriotes" et régimes de vérité à Abidjan », *Politique africaine*, n° 104, décembre 2006, pp. 141-158.

² Propos recueillis en direct par l'auteur à Yopougon et retranscrits par Alain Toh, assistant de recherche pour la mission réalisée en septembre 2006 à Abidjan auprès des Jeunes patriotes. Cette enquête, dont la méthodologie sera précisée plus loin, a bénéficié du soutien du CERI, du Fasopo (Fonds d'analyse des sociétés politiques) et de l'Agence française de développement. Elle a été rédigée en juin 2007.

des « faucons » du régime, mais aussi et surtout de représentants des Forces nouvelles, représentées par Sidiki Konaté (porte-parole du mouvement) et Souleymane Kamagaté, directeur du protocole de Guillaume Soro, le chef politique de la rébellion devenu Premier ministre après la signature des accords de Ouagadougou (mars 2007). Cet événement était le point d'orgue d'une « caravane de la paix » qui avait parcouru tout le sud du pays, avec à sa tête le leader de l'Alliance des Jeunes patriotes, Charles Blé Goudé. Dans le stade, la foule était en liesse ; un hélicoptère de l'armée lâchait une pluie de drapeaux tricolores vert-blanc-orange ; les groupes de musique patriotique chauffaient l'ambiance avant que ne retentisse l'hymne national. Lorsque Blé Goudé, le « général de la jeunesse », prit enfin la parole, le silence se fit :

Blé Goudé : [...] Chers amis, la symbolique de ce soir, ... le symbole de ce soir, en nous retrouvant dans le même stade avec nos frères, nous venons prouver que la réconciliation est en marche. Je dis que je soutiens les accords de Ouagadougou [*cf. infra*, NDA], parce que les accords de Ouagadougou ont redonné à la Côte d'Ivoire sa souveraineté. Pourquoi les accords de Ouagadougou ont redonné à la Côte d'Ivoire sa souveraineté ? Chers amis, Seydou Diarra, Premier ministre par la volonté de la France. Charles Konan Banny, Premier ministre par la volonté de la France. Soro Guillaume, Premier ministre par la volonté de Gbagbo. (*La foule applaudit très fort*)

Blé Goudé : Donc le président de la république de Côte d'Ivoire a nommé son Premier ministre. Et suite aux accords de Ouagadougou, hier il y a eu un Conseil des ministres, le Président a délégué les pouvoirs au Premier ministre, pour demander à Soro Guillaume de présider le Conseil des ministres. C'est une marque de confiance entre le Président et le Premier ministre ; il faut saluer ça ! (*La foule applaudit*)

Blé Goudé : Chers amis, tout ce que je voulais vous dire, c'est que je vous remercie. Je vous remercie parce que vous avez accepté de faire la paix ; je vous remercie d'avoir accepté que le pays soit réuni. Je vous remercie d'avoir accepté d'avoir tourné le dos à la haine, parce que comme je l'ai dit, parce que tu tues ton frère, des gens ont eu du travail, parce que tu te bats contre ton frère noir, des gens ont eu du travail. Il faut les mettre au chômage. La meilleure manière de les mettre au chômage, c'est qu'on se réconcilie et qu'on refuse désormais qu'un Ivoirien tue un Ivoirien, qu'un Ivoirien lance des cailloux à un autre Ivoirien. Plus jamais ça en Côte d'Ivoire ! Plus jamais ça en Côte d'Ivoire ! Plus jamais ça en Côte d'Ivoire ! Plus jamais ça en Côte d'Ivoire ! (*La foule applaudit*)

Blé Goudé : Voilà, chers amis, c'est ça que j'ai voulu vous dire. Je ne suis pas venu pour faire un long discours, je pense que avec la présence de nos autorités, avec la présence de notre frère dans ce stade, nous sommes aujourd'hui réunis le 21 avril au stade municipal de Yopougon ; après ici, nous allons nous concerter avec nos frères ; et aussi, nous allons nous retrouver très bientôt avec nos frères, dans la ferveur, dans la joie, nous allons nous retrouver dans un stade, dans le grand stade à Bouaké. (*La foule applaudit bruyamment*)

Blé Goudé : Nous allons nous retrouver à Bouaké. Les bouches les mieux placées pour le dire sont là. Sidiki est là ! Ne voyez plus jamais Konaté Sidiki comme un rebelle comme on a l'habitude de le dire. Konaté Sidiki c'est votre frère. Sidiki c'est votre... ?

La foule : frère !

Blé Goudé : Konaté Sidiki c'est votre... ?

La foule : frère !

Blé Goudé : Soro Guillaume, c'est votre... ?

La foule : frère !

Blé Goudé : Souleymane Kamagaté c'est votre... ?

La foule : frère !

Blé Goudé : Ce sont des Ivoiriens, ce sont des Noirs. Ils sont revenus à Abidjan, ils sont revenus chez eux. Bonne arrivée chez vous à Abidjan ! (*La foule applaudit*)

Blé Goudé : Vous êtes chez vous à Abidjan. Et comme tu l'as dit dans la voiture, frère, j'attends qu'on monte dans la voiture, on va partir à Bouaké ensemble. Et ils viendront le dire tout à l'heure. En tout cas, chers amis journalistes, en ce qui nous concerne, dans notre affaire, y a pas eu affaire de ONU, y a pas eu affaire de France ; Gbagbo Laurent le président de Côte d'Ivoire et Soro Guillaume se sont assis, ils ont signé un document entre Ivoiriens, y a pas eu de tuteur. L'heure du tuteur est passée. L'heure du tutorat est passée. L'heure du colonialisme est passée. L'heure du colonialisme est... ?

La foule : passée !

Blé Goudé : L'heure du tutorat est... ?

La foule : passée !

Blé Goudé : Les Ivoiriens savent désormais ce qui est bon pour eux, ils savent ce qui est mauvais pour eux, ils peuvent se prendre en charge eux-mêmes. Nous étions enfant hier, mais aujourd'hui nous avons... ?

La foule : grandi.

Blé Goudé : Aujourd'hui nous avons... ?

La foule : grandi.

Blé Goudé : Aujourd'hui nous avons... ?

La foule : grandi.

Blé Goudé : Dieu vous bénisse ! Consolidez la paix ; soyez bénis, je vous remercie³.

Sidiki Konaté prit alors la parole, très ému. Multipliant les signes de connivence avec ses anciens camarades de lutte du temps de la Fesci⁴ qui dirigent aujourd'hui l'Alliance des Jeunes patriotes, il assura ses hôtes que les Forces nouvelles « vont tout droit à la paix avec le président Laurent Gbagbo » et demanda « à chacun de prendre son bic et d'être l'observateur en même temps que le comité de suivi de ce qu'[il] vien[t] de dire ». Les gestes de retrouvailles et les discours de la réconciliation se poursuivirent un long moment, juste interrompus par quelques philippiques de Mamadou Koulibaly contre la France et les partis d'opposition. Puis le meeting se clôtura sur une image que personne n'attendait : soudain, la Première dame se leva pour inviter Sidiki Konaté à danser avec elle ! Image surréaliste que ce pas de deux entre le porte-parole des ex-rebelles et celle qui, dans les coulisses du pouvoir comme au Parlement où elle dirige la majorité présidentielle, n'avait eu de cesse ces dernières années de soutenir une « stratégie de la tension ». Tableau inimaginable en tout cas quelques mois plus tôt, quand la Côte d'Ivoire semblait s'enliser dans la crise et la violence.

³ Propos recueillis et retranscrits par Alain Toh, dans le cadre de la recherche explicitée plus loin.

⁴ Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire. Née en 1990, la Fesci est vite devenue la principale organisation de lutte sociale et politique sur les campus. Avec le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, elle fut l'un des acteurs majeurs du combat contre le régime d'Houphouët-Boigny et de son successeur Konan Bédié. Comme on va le voir dans cette étude, la Fesci a été le creuset commun de formation de tous les jeunes acteurs – patriotes et rebelles – qui arrivent aujourd'hui sur le devant de la scène politique.

Préambule : l'accord de Ouagadougou (mars 2007), dernière chance pour la paix ?

Que s'est-il donc passé, entre ces deux dates, pour que l'on passe ainsi de la veillée d'armes à l'euphorie de la réconciliation nationale ? Pour que les anciens belligérants se retrouvent main dans la main dans un élan unanime vers la paix ? Ce n'était certes pas la première fois que l'optimisme était de mise à Abidjan ou dans les chancelleries occidentales. Depuis le début de la guerre – qui s'est ouverte, rappelons-le, le 19 septembre 2002 par une tentative avortée de renversement du pouvoir de Laurent Gbagbo et le repli des putschistes à Bouaké où ils se sont organisés en une rébellion structurée, celle des « Forces nouvelles »⁵ –, de nombreux accords de paix ont été signés par les parties en conflit sous l'égide de l'ONU et de l'Union africaine : cessez-le-feu d'octobre 2002 ; accords de Marcoussis-Kléber en janvier-février 2003 ; accords d'Accra I, II et III en 2003-2004 ; accord de Pretoria en juin 2005 et enfin accord de Ouagadougou signé en mars 2007. Des gouvernements de réconciliation et d'union nationale (celui de Seydou Diarra puis celui de Charles Konan Banny) ont été mis sur pied, octroyant des portefeuilles ministériels à des représentants de la rébellion ; des programmes de désarmement-démobilisation-réinsertion (DDR) ont été adoptés à plusieurs reprises, assortis de chronogrammes formellement acceptés par toutes les parties ; des procédures de délivrance des pièces d'identité (principale revendication de la rébellion) ont été lancées sur le mode des « audiences foraines » locales ; un processus électoral a aussi été enclenché et financé qui aurait dû aboutir au plus tard en octobre 2006 ; de nombreuses lois et dispositions réglementaires ont été adoptées – sinon appliquées – conformément aux accords de paix ; des organes de concertation et des comités de suivi ont été mis sur pied ; un embargo sur les armes et des sanctions internationales ont été appliqués pour contraindre les belligérants à faire la paix... Las, jusqu'à récemment, la paix semblait toujours s'éloigner au fur et à mesure que progressaient les négociations, chaque partie reniant l'un après l'autre ses engagements ou faisant en sorte de ne pas les appliquer.

Depuis près de cinq ans, en effet, la Côte d'Ivoire est dans une situation de « ni guerre-ni paix », divisée en deux entités territoriales séparées par une « Zone de confiance » surveillée par des forces d'interposition onusiennes (ONUCI) et françaises (opération Licorne). La France, l'Afrique du Sud, le Togo, le Ghana, le Gabon et le Congo, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU : tous se sont, à un moment ou à un autre (voire parfois simultanément), penché sur le chevet de la Côte d'Ivoire en crise. Mais aucune des solutions proposées ou imposées n'avait jusque-là permis de débloquer la situation.

Rappelons-en les derniers épisodes pour éclairer les développements actuels. Avant le terme du mandat officiel du président Gbagbo, fin octobre 2005, le Conseil de sécurité des Nations unies a tenté d'imposer, par la résolution 1633, une nouvelle formule institutionnelle en maintenant en poste le chef de l'Etat, mais en transférant l'essentiel du

⁵ En fait, le terme de « Forces nouvelles » naîtra de la magie performative des accords de Marcoussis (janvier 2003) qui, sous ce doux euphémisme, verra s'allier les trois mouvements rebelles qui occupaient le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire : le MPC (Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire) sis à Bouaké, le MJP (Mouvement pour la justice et la paix) et le MPIO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) établis dans les régions de l'Ouest.

pouvoir exécutif à un Premier ministre aux pouvoirs renforcés (Charles Konan Banny, ancien gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest – BCEAO – proche du PDCI⁶ et des vues de Paris). Ce compromis traduisait, fondamentalement, les orientations prises dès les accords de Marcoussis (janvier 2003), d'Accra (mars 2003) et de Pretoria (avril 2005). Mais il témoignait aussi d'une évolution notable dans la gestion internationale du dossier ivoirien. La résolution 1633 (et son application ultérieure) traduisait en effet un glissement dans le processus de médiation : entamé sous l'égide de la CEDEAO en 2002, puis de la France et de l'ONU à partir de 2003, celui-ci avait été confié, après les événements de novembre 2004⁷, à Thabo Mbeki, le président sud-africain représentant l'Union africaine. Il s'agissait d'un basculement important dans le centre de gravité des négociations, avec un effacement progressif de la France qui allait passer au second plan (du moins en apparence car son activisme en coulisse est demeuré intense). Désormais, les négociations se déroulaient en Afrique australe, avec des résultats assez spectaculaires (cf. l'accord de Pretoria) mais aussi des critiques de plus en plus vives sur la « méthode Mbeki » et son soutien toujours affirmé au régime Gbagbo. A la fin de l'été 2005, les membres du G7 avaient même fini par désavouer cette médiation. Excédé par ces attitudes, le ministre sud-africain des Affaires étrangères jeta l'éponge fin septembre 2005. A partir de cette date, c'est Olusegun Obasanjo, alors président de l'Union africaine, qui reprit le dossier ivoirien en main, en s'appuyant sur l'ONU et une nouvelle structure de coordination : le Groupe de travail international (GTI)⁸. Cette structure de coordination multinationale allait devenir l'arbitre ultime des litiges locaux et internationaux. Cette innovation dans le mode de gestion internationale du dossier ivoirien n'était pas seulement formelle. Elle traduisait aussi un changement de nature de l'engagement multilatéral qui, à partir du 30 octobre 2005, allait se muer en une forme de régime de tutelle qui ne dirait jamais son nom. Ainsi, lorsqu'un nouveau Premier ministre fut nommé le 4 décembre, après des semaines de consultation, c'est au nom des résolutions du Conseil de sécurité et non de la Constitution de Côte d'Ivoire (adoptée par référendum en juillet 2000) que celui-ci se vit confier ses prérogatives. Mais le chef de l'Etat, s'appuyant sur une lecture strictement présidentieliste de la Constitution et sur ses partisans mobilisés pour « défendre les

⁶ Parti démocratique de Côte d'Ivoire, l'ancien parti unique fondé par Houphouët-Boigny en 1946 comme section ivoirienne du Rassemblement démocratique africain. Le PDCI, soutenu par la France, conserva le pouvoir jusqu'au coup d'Etat du général R. Gueï en décembre 1999.

⁷ Qui virent, rappelons-le, une explosion de violences « anti-Blancs » et le départ de milliers de ressortissants français. Cette crise fut provoquée, rappelons-le aussi, par la mort de neuf soldats français, bombardés par l'armée ivoirienne au cours d'une opération de reconquête du Nord (opération Dignité). En rétorsion, Paris décida de détruire la flotte aérienne des Forces de défense et de sécurité. Aussitôt, les Jeunes patriotes prirent la rue derrière le slogan de Blé Goudé, « à chacun son petit Français ». Les affrontements durèrent plusieurs jours, conduisant à de véritables actions de guerre entre l'armée française, l'armée ivoirienne et les populations civiles. Cet épisode a créé un profond traumatisme en France comme en Côte d'Ivoire. Il est aujourd'hui au cœur de la « martyrologie » patriotique dont il sera question plus loin.

⁸ Créé le 6 octobre 2005 par l'UA pour « évaluer, contrôler et suivre le processus de paix », le GTI comprend des représentants de l'ONU, de l'UA, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie, du FMI et de la Banque mondiale, ainsi que du Congo, de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Ghana, de Guinée, du Niger, du Nigeria, de la France, du Royaume Uni et des Etats-Unis.

institutions de la République », réussit à conserver l'essentiel de ses attributions et à rester maître du processus politique, comme cela avait déjà été le cas avec le précédent chef du gouvernement, Seydou Diarra, nommé après les accords de Marcoussis.

Selon la même logique de « tutelle », le GTI avait aussi tenté, fin 2005-début 2006, de suspendre l'Assemblée nationale, contrôlée par la majorité présidentielle, en signifiant aux députés que leur mandat était échu. Mais, devant cette volonté de « décapitation des institutions »⁹, les Jeunes patriotes descendirent dans la rue et, pendant trois jours (du 16 au 19 janvier 2006) assiégèrent l'ONUCI à Abidjan et dans l'Ouest. Le Premier ministre Banny lui-même fut attaqué par les manifestants alors qu'il se rendait à une réunion du GTI. A Guiglo, les Casques bleus finirent par fuir devant les violences, abandonnant sur place du matériel de guerre, tandis qu'à Abidjan, le FPI annonçait son retrait du processus de paix. Comme en novembre 2004, la violence ultranationaliste reprit à l'initiative des organisations de la « galaxie patriotique », contre le projet d'« Etat onusien » bafouant la souveraineté nationale. Ces heurts allaient conduire l'ONU à retirer une partie de son personnel du pays et à durcir le ton, en appliquant un dispositif de sanctions individuelles¹⁰ contre certaines personnalités « responsables des blocages », en l'occurrence deux des chefs patriotes, Charles Blé Goudé et Eugène Djué, ainsi qu'un des chefs de guerre de la rébellion, Kouakou Fofié, l'homme fort de Korhogo.

Commencée sous ces violents auspices de lutte contre les ingérences extérieures, l'année 2006 allait voir ensuite le processus de sortie de crise s'enliser – comme après les accords de Marcoussis, d'Accra ou de Pretoria – dans une neutralisation réciproque des divers acteurs. Malgré quelques débuts prometteurs, la « méthode Banny » d'évitement des conflits allait vite montrer ses limites. La principale pomme de discorde portait sur la question de savoir s'il fallait donner la priorité au désarmement (exigence du pouvoir) ou au processus d'identification des personnes en vue des élections (exigence des Forces nouvelles et des partis du G7 depuis le début de la crise). Début mai, un accord semblait trouvé sur la concomitance des deux processus, mais les retards étaient déjà trop importants pour que le scrutin puisse se tenir comme prévu en octobre 2006. Les audiences foraines prévues pour accélérer la délivrance des pièces d'identité avaient bien été lancées avant l'été 2006, mais elles avaient vite été interrompues par l'intervention musclée des Jeunes patriotes qui y étaient opposés. L'objectif même des audiences foraines ayant été revu à la baisse, début août, sous l'influence du camp présidentiel, le processus d'identification allait de nouveau se bloquer, compromettant la sortie de crise et la tenue du scrutin présidentiel reporté en octobre 2006.

C'est dans ce contexte de tension et de méfiance réciproques que l'Union africaine, l'ONU, la France et d'autres médiateurs (dont le Gabon et le Congo) reprirent l'initiative pour sortir de l'impasse. Diverses solutions furent alors envisagées pour accélérer la sortie de crise. Le 8 septembre 2006, le GTI rendit public un communiqué qui devait servir de canevas aux discussions de l'Union africaine et du Conseil de sécurité pour établir une nouvelle résolution sur la Côte d'Ivoire. Rédigé sous l'influence directe de la diplomatie française, ce texte, inhabituellement ferme, appelait à « la définition de nouveaux

⁹ Selon le mot d'un manifestant cité par l'AFP : « Mandat des députés : Abidjan en partie paralysée par des manifestations », AFP, lundi 16 janvier 2006.

¹⁰ Déjà prévu dans la résolution 1572 en date du 15 novembre 2004.

arrangements institutionnels et de gouvernance pour la période postérieure au 31 octobre » et « l'adoption par le Conseil de sécurité d'une nouvelle résolution supprimant les ambiguïtés et renforçant de manière décisive l'exercice des pouvoirs attribués au Premier ministre »¹¹. La solution envisagée pour supprimer ces « ambiguïtés » était en quelque sorte de subordonner l'ordre constitutionnel ivoirien aux résolutions prises par l'ONU et l'UA, selon une claire logique de tutelle ou de mandat. Cette option, activement soutenue par la France à New York, suscita des réactions violentes des partisans du chef de l'Etat qui, depuis les hautes sphères du pouvoir jusque dans les agoras de quartiers, se posèrent en défenseurs acharnés des institutions républicaines (cf. les violentes harangues citées ci-dessus). Le 1^{er} novembre 2006 le Conseil de sécurité adopta donc une nouvelle résolution (n° 1721) qui prolongeait d'un an la transition politique. La proposition française fut néanmoins rejetée par deux des membres permanents (Chine et Russie), aboutissant à un texte de compromis donnant de nouveaux pouvoirs au Premier ministre Charles Konan Banny pour mener à bien les opérations cruciales du désarmement et de l'identification. Le président Gbagbo put alors se réjouir, dans un discours à la nation, de « la belle victoire remportée par la Côte d'Ivoire et avec elle tous les Etats africains ». Il se félicita du fait que l'ONU n'ait pas repris à son compte le projet français qui, en cas de litige, entendait faire prévaloir les résolutions internationales sur la législation du pays.

« Cette proposition, estimait-il, pose pour la première fois la double question de la souveraineté des Etats africains indépendants et de l'égalité de ces Etats avec les autres Etats du monde. Sur cette question fondamentale, la réponse de l'ONU est tombée : elle est claire et sans ambages. Les pays membres du Conseil de sécurité ont rejeté toute possibilité de subordination de la Constitution d'un Etat, quel qu'il soit, à une décision d'une organisation internationale, fût-elle l'ONU. [...] Notre pays se réjouit d'avoir donné l'occasion au Conseil de sécurité de l'ONU de trancher cette question. Nous nous réjouissons pour nous-mêmes mais aussi pour tous les pays du monde épris de liberté. »

Il en déduisit, comme il n'avait cessé de le faire depuis Marcoussis, que la Constitution – et elle seule – continuerait d'être appliquée et ajouta que « toutes les atteintes contenues çà et là encore dans le texte de la résolution et qui constituent des violations de la Constitution de la république de Côte d'Ivoire ne seront pas appliquées. » Le message était clair : en dépit de la pression internationale, le chef de l'Etat restait à la barre ; il n'entendait rien céder de ses prérogatives constitutionnelles ni les partager avec le Premier ministre. En guise de codicille, il affirma aussi qu'il fixerait personnellement le « nouveau cadre de règlement de la crise ivoirienne », comme si toutes les initiatives internationales prises jusqu'alors n'avaient été, au fond, que gesticulation diplomatique.

Et c'est ce qu'il fit. Pris dans les rets de cette nouvelle contrainte internationale, Laurent Gbagbo « le boulanger » (surnommé ainsi à Abidjan pour sa capacité à rouler ses adversaires dans la farine) multiplia les initiatives pour affirmer son pouvoir et vider la résolution 1721 de tout contenu. En lieu et place, il proposa en décembre 2006 la tenue d'un « dialogue direct » avec la rébellion des Forces nouvelles et l'adoption de mesures nouvelles pour aller vers la paix : adoption d'une loi d'amnistie ; suppression de la Zone de confiance ; mise en

¹¹ « X^e réunion ministérielle du Groupe de Travail International sur la Côte d'Ivoire, Communiqué final », Abidjan, 8 septembre 2006, p. 2.

place d'un programme d'aide au retour des déplacés ; instauration d'un service civique national pour occuper une « jeunesse désorientée » prenant en compte tous les jeunes de Côte d'Ivoire, « y compris ceux qui sont actuellement dans la rébellion »¹². Les FN répondirent favorablement à la main tendue, tandis que les autres partis d'oppositions qui n'avaient pas été appelés à la négociation gardaient un silence qui finit par se faire approbateur. Pris de court et ayant admis l'échec de la solution onusienne, l'ONU, l'UA, la CEDEAO, la France et les autres pays engagés dans la médiation doivent se résoudre à accepter le schéma de Laurent Gbagbo. Le GTI l'entérina mi-janvier en faisant mine d'insérer le « dialogue direct » dans la continuité des formules précédentes, tout comme Paris et les pays de la CEDEAO qui suivirent aussi le mouvement. Les négociations entre le gouvernement et les FN s'engagèrent début février au Burkina Faso, sous l'égide de Blaise Compaoré – lequel, faut-il le rappeler, est l'un des parrains de la rébellion qui s'est constituée en 2001-2002 dans la capitale burkinabè¹³. Les pourparlers, menés dans une grande discrétion par les conseillers de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, aboutirent un mois plus tard, le 4 mars, à la signature d'une nouvelle « feuille de route » pour la paix, l'accord de Ouagadougou.

Ce nouvel accord de paix pose de manière renouvelée des problématiques qui étaient déjà au cœur des négociations précédentes, notamment celles de l'identification des populations, du désarmement et du redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire, mais il innove aussi en posant les prémisses d'une réforme de l'appareil militaire. En apparence, il constitue une concession aux FN dont les revendications sur l'identification et la création d'une armée intégrée sont entendues. Le texte s'ouvre en effet sur le thème de l'identification – qui est ici officiellement reconnu comme la pierre angulaire de la sortie de crise – et celui, corrélatif, du processus électoral. De nouvelles règles et méthodes sont posées pour faciliter l'obtention de cartes nationales d'identité et l'inscription sur les listes électorales de ceux qui ne sont pas recensés ou n'ont plus de papiers. Pour ce faire, on entend relancer la procédure des audiences foraines conduites dans les régions par des magistrats qui délivreront uniquement des jugements supplétifs de naissance (et non des certificats de nationalité comme le réclamait l'opposition). Ce sont ces pièces administratives qui permettront ensuite la délivrance d'une carte nationale d'identité selon la procédure classique. L'accord prévoit toutefois une autre procédure :

« Dans un souci d'accélération de l'identification et compte tenu de la situation actuelle de l'administration en Côte d'Ivoire et des nécessités subséquentes de la sortie de crise, les Parties conviennent de privilégier l'identification basée sur la liste électorale » (Article 1.3.2.1).

Ainsi, tout détenteur d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif pourra-t-il s'inscrire sur les listes électorales, et c'est cette inscription qui fera ensuite foi pour l'attribution des nouvelles cartes d'identité¹⁴. Curieuse inversion du principe de nationalité

¹² « Message à la Nation - Le discours intégral du Président Laurent Gbagbo », communiqué de la Présidence, mardi 19 décembre 2006.

¹³ Sur ces connexions transnationales, voir R. Banégas, R. Otayek, « Le Burkina-Faso dans la crise ivoirienne », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 71-87.

¹⁴ Article 1.3.2.3 : « Tous les citoyens qui se seront fait enrôler sur la liste électorale se verront délivrer un

qui subordonne ainsi l'acquisition du statut de citoyen à celui d'électeur alors que la théorie démocratique pose généralement le principe de nationalité comme condition préalable à l'acte électoral. En fait, les principes ont été adaptés à l'exigence d'efficacité pour organiser au plus vite un scrutin déjà reporté deux fois. Cette exigence de célérité a aussi poussé les parties à se fonder sur les listes électorales de 2000 plutôt que d'en établir de nouvelles, alors même que ces listes de l'an 2000, marquées du sceau de l'ivoirité, étaient jusqu'alors rejetées par les Forces nouvelles comme non représentatives du corps électoral. Ici réside un des enjeux majeurs de la sortie de crise qui, selon toute probabilité, devrait susciter de nouveaux conflits.

Le second enjeu majeur traité par l'accord de Ouagadougou concerne le désarmement et la réforme de l'armée. Les parties signataires s'engagent à procéder à la restructuration et à la refondation des deux armées issues du camp loyaliste et rebelle, en créant notamment un Centre de commandement intégré (CCI), placé sous double autorité et chargé d'unifier les forces combattantes (articles 3.1.1 et 3.1.2). Le CCI se voit confier des missions de sécurisation de très vaste ampleur (notamment pour la tenue des audiences foraines). Des unités mixtes, composées à parité de soldats des Forces de défense et de sécurité (FDS) loyalistes et des FN, sont également prévues pour patrouiller dans la Zone de confiance qui doit être démantelée comme l'a annoncé le plan de Laurent Gbagbo. Les parties se réengagent également sur un calendrier précis de désarmement et « conviennent d'accélérer le démantèlement des milices » (article 3.2.2. sans autre précision que cette formule évasive). Enfin, cette réforme globale de l'appareil militaire envisage la création d'un service civique, promis par le chef de l'Etat dans son discours de décembre 2006. L'accord de Ouagadougou concentre, en troisième lieu, son attention sur le processus complexe de restauration de l'autorité de l'Etat et de redéploiement de l'administration. Il prévoit également d'autres dispositions sensées faciliter la sortie de crise et la réconciliation nationale : loi d'amnistie¹⁵ ; suppression de la Zone de confiance et retrait des forces internationales d'interposition ; levée immédiate des sanctions individuelles frappant les acteurs de la crise ivoirienne ; levée également de l'embargo sur les armes et « autorisation spéciale immédiate d'importer les armements légers nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité publique »...

La signature de ce texte issu du « dialogue direct » entre le pouvoir et les Forces nouvelles a donné une autre tournure au processus de sortie de crise qui était bloqué depuis Marcoussis. Les choses vont, en effet, très vite : le 16 mars, le CCI est créé par décret ; le 29 mars, Guillaume Soro, chef des Forces nouvelles est nommé Premier ministre ; le 7 avril, il forme son « gouvernement de mission » ; le 12 avril, ordonnance est signée par le chef de

récépissé comportant leur numéro d'identification unique qui sera nécessaire pour le retrait de la carte d'électeur et de la nouvelle carte nationale d'identité ». Article 1.3.2.4. : « Après la procédure de validation de la liste électorale par la Commission électorale indépendante (CEI), un décret pris en Conseil des ministres autorisera l'attribution de la nouvelle carte nationale d'identité à tous ceux qui figureront sur la liste électorale définitive. Celle-ci servira de base de données commune pour la délivrance des nouvelles cartes nationales d'identité et de la carte d'électeur. ».

¹⁵ « Couvrant les crimes et délits relatifs aux atteintes à la sûreté de l'État liés aux troubles qui ont secoué la Côte d'Ivoire et commis entre le 17 septembre 2000 et la date d'entrée en vigueur du présent Accord » (Article 6.3).

l'Etat avec valeur de loi d'amnistie ; le 16 avril, la Zone de confiance est officiellement supprimée, ... jusqu'au 5 juin où un décret est passé pour le redéploiement des préfets et l'affectation des magistrats en province. L'accord de Ouagadougou a indéniablement créé un nouveau climat d'apaisement et d'espérance dans le pays. Pourtant, à l'heure où nous écrivons, en juin 2007, de nombreuses interrogations restent en suspens et de nouveaux problèmes apparaissent. Le redéploiement de l'administration et la réunification du territoire sont évidemment les enjeux majeurs qui conditionnent la suite du processus : début juin, ils n'ont guère avancé sur le terrain malgré l'adoption de textes. En conséquence, le processus d'identification est lui aussi bloqué alors que l'accord prévoyait un début d'exécution le 21 avril. Des conflits de compétence apparaissent déjà entre le ministre de la Justice, Mamadou Koné, issu de l'opposition (RDR¹⁶) et le clan présidentiel qui détient le pouvoir de nommer les magistrats en charge des audiences foraines¹⁷. Comme lors des audiences foraines de 2006, les tensions portent en vérité sur l'ampleur de l'identification et des inscriptions sur les listes électorales. Certains agitent déjà le risque d'une identification *minima* consistant en une simple mise à jour des listes de 2000 (ce que souhaite le pouvoir depuis les premières négociations de paix) qui obèrerait la reconnaissance du scrutin et pourrait relancer le conflit. Le volet militaire piétine également : le regroupement des combattants qui doit précéder le désarmement n'avait toujours pas débuté début juin ; le démantèlement des milices, lancé officiellement le 19 mai à Guiglo, a tourné à l'opération de communication politique et s'est limité à la destruction de vieilles armes rouillées ; le service civique est également au point mort, faute de structures et d'engagements financiers ; enfin et surtout la réforme de l'appareil militaire crée des tensions qui menacent de mettre en péril tout l'édifice de la sortie de crise. Le CCI a bien été mis sur pied, avec un commandement bicéphale (FDS/FN) et des brigades mixtes, mais il n'a acquis aucune autorité et n'a pas permis de lever les derniers obstacles à la réunification. Le principal grief tient à la question de la reconnaissance des grades acquis par les officiers des Forces nouvelles et à leur niveau d'intégration dans la future armée. Les officiers loyalistes refusent que ceux qui n'étaient parfois que des soldats du rang avant d'entrer dans la rébellion soient reconnus dans leur statut de commandant, de capitaine ou de colonel ; tandis que ces derniers refusent de céder un pouce de terrain sur cet enjeu. A travers cette « crise des grades », ce n'est pas seulement le devenir de l'accord de paix qui est en jeu, mais aussi l'autorité de Laurent Gbagbo et de Guillaume Soro sur leurs camps respectifs. Chacun peut être déstabilisé par les mouvements d'humeur de son armée.

Sur le plan strictement politique, l'accord de Ouagadougou a aussi constitué un séisme qui continue de faire sentir ses effets. Voulu et imposé par Laurent Gbagbo, le « dialogue direct » a réduit le champ de la représentation nationale aux deux seules parties belligérantes (le clan présidentiel et les FN), marginalisant les autres acteurs de l'opposition (RDR et PDCI notamment). Grand tacticien, le chef de l'Etat a réussi à affaiblir ses opposants

¹⁶ Rassemblement des républicains, le parti fondé par Alassane Ouattara en 1995 à l'approche des élections présidentielles. Issu d'une scission d'avec le PDCI, dont le noyau historique fut le Centre-Est, le RDR est généralement considéré comme le « parti des nordistes ».

¹⁷ Selon l'article 1.1.1 de l'accord, « les magistrats appelés à animer les nouvelles juridictions créées pour les besoins des audiences foraines seront nommés par décret présidentiel ».

en cooptant le premier d'entre eux, le chef de la rébellion qui, ne l'oublions pas, fut dans sa jeunesse syndicale à la Fesci le « petit » de Gbagbo alors chef du FPI. Ces « retrouvailles » au plus haut niveau sous la forme d'une cohabitation singulière ont créé de vives tensions dans l'opposition, mais aussi au sein des Forces nouvelles, dont une partie des troupes n'accepte pas que leur chef subordonne leurs revendications à ses ambitions personnelles. A Bouaké et à Korhogo, la défiance s'affirme vis-à-vis du Premier ministre notamment parmi certains chefs de guerre qui refusent de désarmer. Le PDCI et le RDR, quant à eux, traversent l'une des crises les plus graves de leur histoire, divisés en courants fratricides que le clan présidentiel encourage à grand renfort de corruption¹⁸. Laurent Gbagbo a depuis longtemps compris qu'il ne gagnerait pas la guerre et qu'il lui fallait vaincre autrement ses opposants, en gagnant politiquement la bataille de la paix. L'accord de Ouagadougou (et ses suites) semble, pour l'heure, lui ouvrir la voie d'une reconduction à la tête de l'Etat. Face à une opposition laminée et à un Premier ministre politiquement « ligoté » (de toute façon trop jeune pour se présenter à l'élection présidentielle), il pourra se présenter au futur scrutin en « faiseur de paix »¹⁹. Il y a là quelque chose d'important pour l'avenir du processus de sortie de crise : au Nord comme au Sud, les populations sont « fatiguées »²⁰ de cette situation de « ni guerre-ni paix » et n'aspirent qu'à une chose : retrouver une vie normale. Il se dit que même les chefs de guerre des FN souhaitent une normalisation afin de pouvoir profiter de leurs fortunes amassées. Et aucun homme politique ne peut désormais manifester son hostilité aux accords de Ouagadougou sous peine de se disqualifier aux yeux de l'opinion. Bref, en quelques mois, le registre de la paix est devenu la nouvelle *doxa* du champ politico-militaire et semble s'imposer comme la ressource de légitimation principale des futures batailles électorales. En dépit des réserves émises plus haut, cet effet de cliquet peut augurer d'une certaine convergence des ambitions politiques autour de cet enjeu et entretenir ainsi l'optimisme d'une pacification relative du pays. D'autant que cette paix de Ouagadougou se

¹⁸ Ainsi, par exemple, peut-on comprendre la création récente de nouveaux courants au sein du RDR sous la houlette de Fofana Zemogo et d'Adama Bictogo. L'un et l'autre se sont vu proposer de fortes sommes et autres garanties par Désiré Tagro l'homme de confiance du Président devenu ministre de l'Intérieur du gouvernement Soro.

¹⁹ Et si cela ne suffisait pas, il s'est aussi donné les moyens de contrôler celui-ci en plaçant des fidèles aux postes clés du gouvernement Soro.

²⁰ En témoignent, par exemple, les nombreuses chansons de *zouglou* patriotique reprenant ce thème de la « fatigue » et de la lassitude de la guerre. Le *zouglou* est une musique populaire née sur les campus universitaires au tournant des années 1980-90 comme une musique de révolte sociale, exprimant les difficultés de la vie étudiante. Très vite, le registre s'est politisé pour accompagner le mouvement de revendication démocratique. Avec la guerre, il s'est même radicalisé, une partie des artistes soutenant le régime en entonnant des chansons de plus en plus nationalistes. Aujourd'hui, le *zouglou* patriotique est devenu un courant à part entière. Il est toutefois concurrencé par un nouveau mouvement qui s'est développé de manière spectaculaire au début de la décennie 1990 : le « coupé-décalé ». Né à Paris à l'initiative de DJ, il s'est rapidement diffusé en Côte d'Ivoire et dans le monde. Musique d'ambiance se voulant apolitique, le « coupé-décalé » véhicule néanmoins un certain ethos de crise, valorisant un rapport à l'argent et à la réussite (par l'arnaque) qui traduit un bouleversement des normes morales en vigueur. Voir Y. Konaté, « Génération Zouglou », *Cahiers d'Etudes africaines*, n° 168, 2002, pp. 777-796 ; D. Kolhagen, « Frime, escroquerie et cosmopolitisme. Le succès du "coupé-décalé" en Afrique et ailleurs », *Politique africaine*, n° 100, décembre 2005-janvier 2006, pp. 92-105.

nourrit du sentiment de retrouvailles nationales, acquises par la seule volonté des Ivoiriens qui par la vertu du « dialogue direct » auraient enfin pris leur destin en main. Cette fois, clamait Charles Blé Goudé plus haut, « Y a pas eu de tuteur. L'heure du tutorat est passée. L'heure du colonialisme est passée ». Laurent Gbagbo, « faiseur de paix », pourra donc aussi se présenter aux élections comme le libérateur de son pays. A la veille de la signature de l'accord de Ouagadougou, il rappelait :

« Quand je discute avec les hommes d'Etat africains, je me rends compte que ce qui se passe en Côte d'Ivoire aujourd'hui marque un point de rupture, pas seulement entre la France et la Côte d'Ivoire, mais entre les grandes puissances et toute l'Afrique noire. Ce qui se passe ici aujourd'hui, c'est une conception totalement différente des rapports entre nos anciennes puissances colonisatrices et nous-mêmes. Je ne sais pas pour quelles raisons ceux qui ont déclenché cette crise l'ont fait [...]. Mais en la déclenchant en tout cas, ils ont donné l'opportunité à l'Afrique noire de poser le problème entre l'Afrique noire et l'Occident. Aujourd'hui, ce débat est posé partout. Donc les choses ne peuvent plus être comme avant. Même si en Afrique noire francophone, nous avons des pays pauvres qui ont besoin d'assistance quotidienne pour évoluer rapidement, vous voyez les points de vue qui sont développés. Les gens sont aujourd'hui totalement libres vis-à-vis de l'ancienne puissance colonisatrice. En Afrique australe et orientale, les gens sont grands, puissants, et riches. Donc ils sont libres. Ils n'attendent rien de ces forces. Ils discutent d'égal à égal avec leurs puissances colonisatrices. Mais tout ça c'est parce qu'ils sont libres dans leurs caisses. Je pense qu'en déclenchant cette crise, ceux qui l'ont fait ont pensé que la Côte d'Ivoire n'était pas libre dans sa caisse. Ils ont pensé qu'ils allaient nous essouffler et que nous ne pourrions plus payer nos fonctionnaires. Mais nous payons et nous paierons nos fonctionnaires. [...] Comme tous les pays au monde, nous avons signé des rapports de coopération pour construire nos pays. En tant qu'homme d'Etat, j'ai fait deux découvertes depuis l'avènement de cette crise. Le premier, c'est que la Côte d'Ivoire et les Ivoiriens peuvent faire fonctionner leur Etat sans apports extérieurs. La deuxième découverte, c'est les Ivoiriens eux-mêmes. Les Ivoiriens ont été métamorphosés. [...] Cette crise a donc fouetté l'orgueil des Ivoiriens qui se sont brusquement réveillés. »²¹

Pour une sociologie politique des Jeunes patriotes et de l'ultranationalisme ivoirien

Notre ambition n'est pas de relater ici par le menu la chronique de ces cinq années de guerre, de tensions et de blocages en Côte d'Ivoire, pas plus que nous n'entendons poser de pronostic sur les chances du processus actuel de sortie de crise. Par-delà les querelles de prérogatives et les tactiques politiciennes qui obèrent depuis longtemps la pacification, nous proposons une réflexion sur la mobilisation du registre anticolonialiste de la libération nationale et, à travers celui-ci, nous nous focalisons sur l'un des enjeux majeurs du conflit, à savoir : sa dimension générationnelle. Offrant une première analyse du phénomène des

²¹ « A propos de la crise ivoirienne – Le Président Laurent Gbagbo – "C'est un point de rupture entre les grandes puissances et nous" », *Le Matin d'Abidjan*, 2 mars 2007.

Jeunes patriotes, nous posons l'hypothèse que ce qui se joue dans l'affirmation ultranationaliste d'une « guerre de libération », c'est aussi une « révolution générationnelle » portée par de nouveaux acteurs issus du syndicalisme étudiant, celui de la Fesci, qui cherchent à s'imposer dans l'espace public et à renverser les anciens rapports d'hégémonie.

Depuis le début des années 2000 et singulièrement depuis le déclenchement de la guerre le 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire a en effet vu naître et s'affirmer un mouvement social d'ampleur inédite, celui de la « Jeunesse patriotique », qui se mobilise sur deux registres étroitement imbriqués : celui, ultranationaliste, de la défense de l'identité ivoirienne et de la résistance face aux « assaillants » venus du Nord ; et celui, anticolonialiste, de la lutte contre l'hégémonie française (associée aux rebelles dans le discours des Jeunes patriotes) qui donne au conflit actuel les allures d'une guerre de la « seconde indépendance ». Guidés par des chefs charismatiques, tel Charles Blé Goudé, Eugène Djué ou Damana « Pikass » (anciens leaders de la Fesci tout comme Guillaume Soro, le chef des FN) qui sont passés maîtres dans l'exploitation de la veine anticolonialiste, soutenus en haut lieu par les premiers cercles du pouvoir présidentiel, encadrés sur le terrain par des organisations de masse assez structurées qui leur procurent des espaces de socialisation et de mobilisation importants (les parlements, agoras et autres congrès qui se sont constitués dans les quartiers sur le modèle de la « Sorbonne » du Plateau – elle-même reproduction ivoirienne du *speaker's corner* de Londres), les Jeunes patriotes sont devenus en peu de temps des acteurs centraux de l'espace public ivoirien et une arme de choc au service du pouvoir. Leur discours ultranationaliste se nourrit d'un triple rejet : de l'ancienne puissance coloniale, accusée de faire la guerre à la Côte d'Ivoire pour défendre des intérêts commerciaux et stratégiques hérités de l'empire ; des immigrés qui, depuis les années 1930, sont venus en grand nombre des pays sahéliens pour travailler en Côte d'Ivoire ; mais aussi de certaines catégories d'Ivoiriens dont l'origine géographique, l'ascendance, la religion et surtout le patronyme (à consonance « nordiste » ou « étrangère ») en font, à leurs yeux, des citoyens de « seconde zone », à « nationalité douteuse ».

Avant d'être une crise internationale, mettant aux prises une ancienne métropole coloniale et un pays qui, depuis 1960, s'est construit dans le giron français, la guerre de Côte d'Ivoire c'est donc d'abord cela : un conflit politique qui porte, essentiellement, sur les fondements de la nationalité et de la citoyenneté ; une « guerre de l'identification » comme le disent certains²² qui vise à trancher les questions – simples en apparence – de savoir « qui est Ivoirien et qui ne l'est pas ? », « qu'est-ce que la nation ? » et « qui en fait partie ? ». Il s'agit, banalement, d'un conflit sur les droits (politiques, économiques, fonciers, éducatifs, culturels, matrimoniaux, ...) que confère la détention de papiers d'identité, et qui – pour

²² « Cette guerre-là, c'est la guerre de l'identification. Le ministre d'Etat – paix à son âme – Emile Boga Doudou, il a voulu qu'on puisse identifier tous les Ivoiriens. Et ça a créé un tollé général parce que y'a plein qui sont des étrangers, des Maliens, des Burkinabè qui sont venus ici. Ils ont tellement duré, ils ont la chance d'avoir les mêmes pièces que nous, même les extraits de naissance que nous. Ceux-là, c'est eux-mêmes qui s'opposent à l'identification. Parce que ça les arrange pas. Parce que la nouvelle formule de l'identification, quand tu vas faire ta carte d'identité, il faut dire quand même le nom de ton village pour qu'on puisse aller faire des recherches là-bas pour savoir si vraiment tu es de cette région. Parce que je prends le cas de nos frères dioula, quand ils viennent, dès qu'ils sont trouvés une ville telle que Yamoussoukro, qu'ils s'installent, ils font les enfants là-bas, ils font tout là-bas et ils repartent plus dans leur pays d'origine. Donc ils se disent Ivoiriens. On a vu que c'est pas normal, il faudrait qu'on puisse reconnaître qui est Ivoirien, qui n'est pas Ivoirien. C'est pour ça qu'on nous fait cette guerre. » (Ferdinand, Jeune patriote du « parlement » de Marcory. Entretien, septembre 2003).

aller vite – met aux prises deux conceptions de la citoyenneté, l'une ouverte, cosmopolite, héritière d'une trajectoire historique pétrie d'extraversion et l'autre, fondée sur une idéologie politique de l'autochtonie et de l'ivoirité, porteuse d'exclusion – les deux courants étant, on le verra plus loin, indissolublement liés. Autrement dit, c'est une crise de la citoyenneté qui a une profonde historicité, coloniale et postcoloniale tout à la fois.

Ce conflit, en effet, n'est pas conjoncturel. Il est certes le résultat indirect des querelles de succession qui n'ont pas été réglées à la mort d'Houphouët et de luttes pour le pouvoir entre ses héritiers. Mais il est aussi l'aboutissement d'une crise structurelle qui prend son origine dans l'histoire, notamment dans la formation d'une économie de plantation qui, depuis les années 1930-1950, a profondément configuré les identités politiques, les rapports démographiques, les inégalités territoriales et les modes de régulation politique d'un « Etat planteur ». Dans les pages qui suivent, on verra par exemple que le nœud gordien de l'autochtonie et de l'allochtonie, qui polarise aujourd'hui les débats, se noue bien avant l'indépendance dans les méandres de l'économie de traite et des alliances politiques qui en découlent. On verra aussi que la crise actuelle traduit un débat, sans cesse reporté depuis les années 1960, sur les fondements de la souveraineté, de la nation et de l'accès à une véritable indépendance. On pourra faire l'hypothèse que l'étouffement de tout mouvement nationaliste dans la Côte d'Ivoire d'Houphouët n'est pas sans lien avec la résurgence de la mobilisation anticolonialiste. Notre argument est que ce débat sur les droits, qui s'exprime aujourd'hui dans les revendications ambivalentes de « seconde indépendance » et le registre nativiste de l'autochtonie, est d'autant plus violent qu'il manifeste, confusément, la revanche de certaines populations « autochtones », longtemps marginalisées par le pouvoir colonial et postcolonial, et surtout celle des jeunes (urbains et ruraux) qui, par la violence, se « lèvent en hommes » et s'affirment comme catégorie centrale du jeu politique.

Plus précisément, notre hypothèse est que l'on ne peut pas vraiment faire la distinction entre ce qui serait une crise « ivoiro-ivoirienne » mettant en jeu les critères de spécification de l'« ivoirité » ou de la nationalité au plan interne ; une crise régionale mettant en cause la présence des non-nationaux (notamment sahéliens) sur le territoire de Côte d'Ivoire et revendiquant pour celle-ci le droit de renégocier ses rapports avec son étranger proche ; et enfin une crise internationale, franco-ivoirienne (voire franco-africaine), s'énonçant sur le mode d'une guerre de « libération nationale ». Ces trois aspects nous paraissent indissolublement liés dans un processus de remise à plat des fondements et des représentations de l'altérité qui se sont historiquement construits dans l'extraversion coloniale et postcoloniale. La plupart des observateurs avisés de la politique ivoirienne refusent de prendre en considération les revendications anticolonialistes de la « galaxie patriotique » au motif qu'elles seraient portées par une frange ultraminoritaire de la population et ne constitueraient qu'un paravent à des stratégies de pouvoir et de prédation. Selon cette analyse, l'existence des groupes de Jeunes patriotes – qualifiés de « ventriotes » à Abidjan pour souligner leur appât du gain – ne tiendrait qu'au seul bon vouloir (notamment financier) de la Présidence qui les manipulerait pour faire pièce aux revendications de l'opposition intérieure et aux conditionnalités de la communauté internationale. Les harangues ultranationalistes des proches du pouvoir, leur volonté affichée de redéfinir sur d'autres bases les relations entre la France et la Côte d'Ivoire, sont interprétées dans une même perspective instrumentaliste comme un registre de légitimation facile pour un régime en mal de soutiens. On peut évidemment s'accorder sur cette lecture fonctionnaliste des

mobilisations nationalistes et considérer – sans doute avec raison – que ces discours ne trompent pas grand monde en Côte d'Ivoire. Mais pour qui cherche à comprendre les ressorts de la crise et ses perspectives d'évolution, ce serait une grave erreur de s'en tenir à cette interprétation.

Malgré ses excès et ses dérives, il faut essayer d'entendre ce que cette mobilisation du registre anticolonialiste par les Jeunes patriotes nous dit du passé, du présent et possiblement du futur de la société ivoirienne ; il faut la prendre au sérieux pour tenter d'en saisir la signification sociologique et historique – et, éventuellement, en tenir compte pour envisager la sortie de crise. Telle est la conviction et la posture méthodologiques qui, en septembre 2006, ont présidé aux enquêtes que nous avons menées pour réaliser cette *Etude*. Nous avons choisi de travailler auprès des militants et sympathisants de base de la « galaxie patriotique » pour recueillir auprès d'eux des récits de vie et des témoignages qui permettent de mieux comprendre les motifs de leur engagement et les résonances de leur verbe ultranationaliste. L'entrée dans ce milieu *a priori* hostile aux Français a été facilitée par l'entremise d'un assistant de recherche, Alain Toh, de l'université Cocody d'Abidjan, qui disposait de nombreux et précieux contacts. Une trentaine d'entretiens (d'une à deux heures chacun) ont été réalisés avec des membres des diverses organisations de la « galaxie patriotique » et des milices urbaines associées (dont le GPP, Groupement des patriotes pour la paix). Ils constituent le matériau principal de cette contribution. Parallèlement à cela, nous avons aussi étudié *in situ* les structures patriotiques citées plus haut : les agoras, parlements et autres congrès qui ont fleuri dans les quartiers populaires d'Abidjan sous la forme d'espaces de débats et de propagande de la grande geste patriotique. On a pu observer là des formes de sociabilité de la Jeunesse patriotique, ses modes d'expression et de mobilisation, ainsi que les hiérarchies formelles et informelles qui structurent le mouvement. Ces enquêtes ont été menées principalement dans les communes abidjanaises de Yopougon, Koumassi, Williamsville, Deux-Plateaux et Abobo²³.

Beaucoup d'articles de presse et de reportages ont été consacrés au phénomène spectaculaire des Jeunes patriotes. Mais paradoxalement, il existe très peu de travaux académiques – pour ne pas dire aucun – sur le sujet. A notre connaissance, seules les recherches (qui débutent) de Gngangadjomon Koné prennent directement pour objet la sociologie des Jeunes patriotes²⁴. Celles de Julien Atchoua et de son ancien professeur Aghi Bahi abordent le sujet essentiellement par l'angle des stratégies de communication qui se déploient dans les parlements et autres agoras²⁵, tandis que les travaux de Karel Arnault

²³ Signalons qu'un autre type de matériau a été collecté pour tenter de pénétrer cet imaginaire de la lutte patriotique : à savoir les films, documentaires, vidéos, musiques et chansons qui sont vendus et diffusés dans les espaces susmentionnés. Ils feront l'objet d'une autre publication.

²⁴ Voir G. Koné, « Comprendre l'engagement des "jeunes patriotes" dans le conflit ivoirien à travers l'approche "conflict transformation" de Lederach John Paul, mémoire de DESS (sous la direction du Professeur Francis Akindes), CERAP, Abidjan, 2006, 106 pages.

²⁵ Voir A. Bahi, « La "Sorbonne" d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *Revue africaine de sociologie (Abidjan)*, Vol. 7, n° 1, 2003, pp. 47-63 ; J. N. Atchoua, « Facteurs dynamiques de la communication des groupes dans les "Sorbonnes" d'Abidjan », mémoire de maîtrise en sciences et techniques de la communication, université de Cocody, 2002. Voir aussi et surtout la thèse de Julien Atchoua : « Forums populaires et dynamique de communication dans les espaces publics d'Abidjan : l'exemple des "grins" et des « agoras » et "parlements" », thèse de doctorat en communication politique, université de Cocody, (n.d.).

suivent principalement la piste des trajectoires militantes issues de la Fesci²⁶. La présente *Etude du CERI* propose quelques pistes d'analyse – partielle – de ce que recouvre cette mobilisation de la Jeunesse patriotique saisie sous l'angle d'une sociologie politique de l'engagement ultranationaliste. Son argument principal, fondé sur les données d'enquêtes sus-citées, est que l'affirmation des Jeunes patriotes dans la crise ne doit pas seulement se lire, dans une perspective instrumentaliste, comme le simple décalque de stratégies politiques établies en haut lieu par le clan présidentiel, mais aussi comme un processus d'autonomisation d'une fraction de la jeunesse, formée sur les bancs du militantisme syndical dans les années 1990, et qui, aujourd'hui, réclame violemment des droits, un emploi et une reconnaissance sociale. Le registre anticolonialiste de la « seconde indépendance », notamment, peut s'interpréter comme une volonté des jeunes de sortir du tête-à-tête postcolonial avec la France, comme la résolution des générations montantes à assumer de nouvelles relations avec l'ancienne puissance coloniale. Mais aussi – et peut-être surtout – comme un langage d'énonciation d'un processus – sociologique et politique tout à la fois – de reconfiguration des rapports intergénérationnels, d'émancipation d'une jeunesse « qui ne veut plus faire banquette » comme l'a écrit Yacouba Konaté²⁷. Peut-on dès lors parler d'une « génération patriote » ? Il est évidemment trop tôt pour se prononcer. Nous verrons, en revanche, que les structures de la mobilisation patriotique constituent des espaces de socialisation et de subjectivation politique où s'affirment de nouvelles conduites individuelles et collectives, de nouvelles représentations de soi et des autres dans la cité, marquées par une culture de la violence expérimentée dans la lutte syndicale et dans la guerre. En d'autres termes, ce que l'on observe à travers la mobilisation ultranationaliste des Jeunes patriotes, c'est un processus d'assujettissement au double sens foucauldien du terme, c'est-à-dire leur constitution comme « sujets » aux deux sens du mot²⁸.

²⁶ Voir K. Arnault, « Re-generating the nation: Youth, revolution and the politics of history in Côte d'Ivoire », in J. Abbink and I. Van Kessel (dir), *Vanguard or Vandals. Youth, Politics, and Conflict in Africa*, Leiden, Brill, 2005, pp. 111-142.

²⁷ Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 49-70.

²⁸ M. Foucault, *Histoire de la sexualité. La Volonté de savoir*, Tome I, Paris, Gallimard, 1976, p. 81.

AUX SOURCES DE L'ULTRANATIONALISME IVOIRIEN : HISTORICITÉ COLONIALE ET POSTCOLONIALE D'UNE CRISE DE LA CITOYENNETÉ

Avant d'en arriver là, il nous faut essayer de comprendre d'où provient cette crise qui s'énonce dans les termes d'un patriotisme ultranationaliste. Nous ne nous appesantirons pas ici sur les circonstances du déclenchement de la rébellion en septembre 2002, ni sur l'enchaînement des faits qui, depuis lors, a produit les blocages que l'on sait dans le processus de sortie de crise. La chronique de ces cinq années de conflit est désormais bien documentée²⁹, même si subsistent de nombreuses zones d'ombre (notamment sur la genèse des mouvements rebelles, leur fonctionnement et les territoires qu'ils occupent). Nous reviendrons plutôt sur les prolégomènes de cette crise de la citoyenneté qui s'enracine dans le temps long des héritages coloniaux et postcoloniaux. On verra ainsi que l'ivoirité et les mobilisations nationalistes du registre de l'autochtonie sont des figures récurrentes de l'histoire ivoirienne, indissociables d'une trajectoire étatique et d'une économie politique qui se sont forgées dans la continuité directe de la mise en valeur coloniale. Dans cette première partie, nous essaierons ainsi de comprendre comment, dans la moyenne durée historique, se sont cristallisées les figures de l'autochtone et de l'étranger dans un imaginaire de l'Etat et du pouvoir qui s'est construit dans une valorisation systématique du principe d'allochtonie et d'extraversion.

Au cœur du pouvoir : le « principe de l'allochtonie triomphante »³⁰

En Côte d'Ivoire comme ailleurs, l'Etat colonial a joué un rôle crucial dans la formation des identités ethniques et leur traduction dans l'espace – territorial et mental – du pouvoir³¹. Les ethnographes coloniaux – dont Marcel Delafosse qui fut l'un des premiers à distinguer les grandes familles linguistiques – enclenchèrent un processus de classement des groupes qui allait donner corps à des stéréotypes culturels dont on trouve encore des traces dans la crise des années 1990-2000. Cette hiérarchisation reflétait bien sûr les représentations que le colon se faisait des populations locales, mais aussi et surtout les alliances qu'il avait dû nouer pour assurer la mise en valeur de la colonie. Lorsque celle-ci fut fondée en 1893, les Français occupaient essentiellement la Basse-Côte (le littoral du sud-est du pays), dans la

²⁹ Voir, entre autres, le dossier de *Politique africaine*, « La guerre en Côte d'Ivoire : dynamiques du dedans et du dehors », n° 89, mars 2003 (coordonné par R. Banégas et R. Marshall) ; T. Hoffnung, *La Crise en Côte d'Ivoire. Dix clés pour comprendre*, Paris, La Découverte, 2005 ; C. Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2005 ; J. Rueff, *Côte d'Ivoire : le Feu au pré carré*, Paris, Autrement, 2004.

³⁰ Selon la formule de J-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », in B. Contamin, H. Memel-Fotê, (dir.), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala, 1997.

³¹ Voir J-P. Chauveau, J-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », in E. Terray, (dir.), *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 223-224.

continuité des comptoirs établis précédemment. Leurs regards se portaient alors vers la zone forestière de l'Ouest qui semblait potentiellement la plus riche pour l'exploitation du bois, de l'huile de palme, de l'ivoire puis du café et du cacao, mais qui présentait le désavantage, aux yeux du colon, d'être occupée par des populations jugées « primitives » et rétives à la pénétration capitaliste impériale. Pour résoudre ce dilemme, l'administration fit appel aux gens du Nord, notamment les Dioula, réputés pour leurs traditions commerciales, qui migrèrent en grand nombre vers le sud. « Bref, résume Dozon, au moment même où se constituait la Côte d'Ivoire en tant qu'entité géopolitique, la région qui était censée devenir le principal pôle de la mise en valeur coloniale, le Sud, fut l'objet à la fois d'une disqualification des autochtones et d'une valorisation de l'allogène du Nord ainsi que de l'auxiliaire africain non ivoirien »³². Très tôt, donc, se construisit au sein de la colonie une distinction d'ensembles ethnorégionaux fondée sur une hiérarchie fonctionnelle, établie en regard de comportements qui étaient définis principalement à l'aune d'une docilité et d'une disponibilité de la main-d'œuvre pour la mise en valeur coloniale. Dans ce tableau ethnographique, plusieurs figures archétypiques se sont progressivement constituées avec, au faite du panthéon, les Agni du Sud-Est et certaines populations lagunaires qui furent les premiers interlocuteurs des Européens. Les Agni, en effet, bénéficiaient d'une considération certaine de l'administration coloniale qui voyait dans leur royaume d'utiles relais de pouvoir et un facteur de tempérance. Leur attitude favorable à l'implantation de l'agriculture de rente en fit des alliés privilégiés du pouvoir aux débuts de la colonisation. Cela changea par la suite, au fur et à mesure que les Baoulé gagnaient de l'influence et que le monde agni se repliait sur ses « traditions » aristocratiques. Les nordistes quant à eux occupaient une position singulière dans les représentations coloniales du « bon sauvage » : « bons musulmans », « bons commerçants » (pour ce qui est des Dioula), et « bons travailleurs » (les Sénoufo), disposés à migrer pour aller travailler dans les plantations et les chantiers du Sud, ils étaient plutôt bien considérés par l'imagerie impériale. Cantonnés dans des rôles secondaires de forces d'appoint dans un système où les clivages se structuraient plutôt sur le mode Est-Ouest, occupant une position excentrée dans le dispositif symbolique des représentations coloniales de l'indigène et de l'évolué, ces nordistes furent néanmoins des acteurs majeurs de la gouvernamentalité coloniale (et postcoloniale) en ce qu'ils permirent la mise en valeur agricole des régions de l'Ouest, réputées hostiles, et le développement des centres urbains dans tout le sud du pays. Enfin, au pied de l'échelle de valeurs impériale, se trouvait la grande famille krou du Sud-Ouest, piètrement considérée pour son manque de structuration sociale et d'organisation politique. Parmi ces sociétés « anarchiques » de l'Ouest, certains groupes pouvaient trouver grâce aux yeux du colon, tels les Bakoué, réputés intelligents et vigoureux, mais auxquels on attribuait pour l'essentiel des caractères négatifs. Les Bété en particulier – création coloniale par excellence³³ – ont toujours constitué la figure ethnosociale de la négativité, de l'Afrique des ténèbres, par opposition aux gens de l'Est et du Nord. Ces représentations qui ont la vie dure ont considérablement imprégné les pratiques et les imaginaires du pouvoir : sous le régime d'Houphouët, les Bété ont constamment été stigmatisés pour leur indocilité et leur opposition au régime, incarnées

³² J-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », chap. cit., pp. 786-787.

³³ Voir J-P. Dozon, *La Société bété, histoire d'une « ethnie » de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1985.

par Laurent Gbagbo natif de Gagnoa. Cela s'est parfois exprimé avec violence. Ce fut notamment le cas lors de la répression du soulèvement sécessionniste du Guébié, mené par Kragbé Gnagbé en 1970³⁴, qui est devenu aujourd'hui un épisode de référence, quasi mythique, de la grande geste nationaliste³⁵.

Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui est crucial pour notre propos, c'est la manière dont cette ethnogenèse coloniale s'est très tôt articulée à une problématique de l'autochtonie et de l'allochtonie qui a constitué, dès les années 1930, la matrice de l'ivoirité et du nationalisme. Pour le comprendre, il est nécessaire de replonger dans les méandres de l'économie de plantation et des alliances politiques qui se sont nouées sous l'empire. Dans le système de représentation et de classement évoqué ci-dessus, les Baoulé (appartenant, comme les Agni, à ce qui sera plus tard désigné comme le grand groupe akan) occupaient une place ambivalente³⁶ : faiblement organisés sur le plan politique, mais occupant une position géographiquement et économiquement centrale dans le développement de l'économie de plantation, ils semblaient échapper aux typologies sommaires de l'État-ethnologue. C'est que les Baoulé, fort mobiles, ne se laissaient pas saisir aisément. Dans les années 1920, ils se déplacèrent en nombre vers les plantations du pays agni, où ils furent accueillis comme des cousins puis suscitérent les premières manifestations d'une autochtonie agni qui allait devenir le registre principal des revendications sociales et le vecteur des premières organisations politiques. S'inaugurait ainsi (dans l'Est, il faut le préciser) le premier modèle des migrations de travail et des rapports autochtones/allochtones. Dans les années 1930, c'est vers l'ouest que les Baoulé se dirigèrent, suivant le développement de la caféiculture ; à l'instar des Dioula, Sénoufo et Voltaïques venus nombreux des régions de savane, ils y apparaissent comme des allochtones. Dans les années 1940, enfin, le centre de gravité de l'économie de plantation glissa progressivement du pays agni au pays baoulé (région de Dimbokro notamment), faisant de ce dernier l'axe autour duquel allait désormais s'organiser le développement de la colonie et l'imagination identitaire afférente.

« L'intéressant, dans le cas baoulé, notent Chauveau et Dozon, réside dans ce polymorphisme fonctionnel par lequel les populations du Centre ivoirien se sont forgé une place d'autochtones [...] et d'allochtones essaimant dans toute la zone forestière (y compris en milieu urbain). En cela, les Baoulé ont-ils eu une vocation éminemment nationale ; en cela également ont-ils produit autant l'ethnicité des autres que la leur. Par cet éclairage on

³⁴ Voir J. Gadji Dagbo, *L'Affaire Kragbé Gnagbé. Un autre regard 32 ans après*, Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2002.

³⁵ Et l'on constate que, depuis les débuts de la crise, ces représentations stigmatisantes sont de nouveau mobilisées pour parler du « Far West ivoirien », y compris par les acteurs et observateurs extérieurs qui désignent par un acronyme pour le moins signifiant – « BAD » ! – les populations bété, attié et dida qui, dans l'entendement général, constituent la colonne vertébrale du régime Gbagbo. De la « Côte des Males Gens », redoutée par les premiers explorateurs, aux « BAD » des militaires de l'ONUCI et de Licorne (qui pour nombre d'entre eux reprennent à leur compte les stéréotypes ci-dessus), en passant par les Bété « querelleurs » et « indociles » de l'administration coloniale et postcoloniale, les continuités sont ainsi frappantes.

³⁶ Voir J-P. Chauveau, « La part baule. Effectif de population et domination ethnique : une perspective historique », *Cahiers d'études africaines*, n° 105-106, 1987, pp. 185-213.

comprend dès lors les enjeux de la vie politique ivoirienne après la guerre. Au-delà des conflits idéologiques, le Syndicat agricole africain (SAA) et le PDCI-RDA³⁷ ont traduit politiquement cette position du monde baoulé ; position d'autant plus forte que, contre les défenseurs de l'autochtonie, elle a l'appui de ceux qui pratiquent les migrations et l'« allochtonie » (principalement les Dioula). »³⁸

On connaît la suite qui a vu ce groupe démographiquement dominant assurer son hégémonie économique et politique sur un Etat postcolonial organisé autour de la figure d'un président-plantier issu du monde baoulé³⁹. Dès avant l'indépendance, en fait, les dignitaires du monde akan (principalement baoulé) qui, avec Houphouët avaient pris le contrôle des principaux lieux de pouvoir (au sein du SAA d'abord, puis du PDCI-RDA), reprisent à leur compte les représentations ethniques coloniales pour asseoir leur hégémonie naissante et fonder le fameux mythe d'une propension naturelle des Akan (et plus spécifiquement des Baoulé) à diriger les autres et à contrôler l'Etat. Memel-Foté a bien montré que ce mythe n'avait aucun fondement historique et qu'il avait fallu attendre l'épisode colonial pour que les Akan fassent véritablement l'expérience du pouvoir d'Etat⁴⁰. Néanmoins, cette fable pseudo-anthropologique, habilement entretenue, a été constamment mobilisée pour nourrir une croyance collective en une supériorité baoulé et une prédestination des Akan à gouverner⁴¹. Ce faisant, le système de classement colonial qui plaçait en son apex les Agni du Sud-Est et les Malinké du Nord sera assez profondément modifié au profit des identités dominantes du Centre-Sud.

« Cette construction positive d'une représentation de soi par rapport aux autres, note Akindes, a contribué à la sédimentation d'une batterie d'histoires imaginaires et de marqueurs psychosociologiques des groupes sociaux. Elle est véhiculée naïvement à travers des chansons populaires et finit par constituer un stock de connaissances structurant la manière dont les membres des communautés en présence se perçoivent. Elle devient, ce faisant une compétence ordinaire au sens ethnométhodologique du terme. La force de ces préjugés ethniques conditionne jusqu'à présent l'imaginaire populaire et régit le rapport des imaginaires sociaux collectifs au politique. »⁴²

Il faut certes se garder de toute surinterprétation en la matière, mais il est un fait que cette mythologie ethnopolitique, érigée en idéologie quasi officielle de l'Etat houphouëtiste, a profondément marqué la trajectoire du pays et continue de structurer les imaginaires du

³⁷ Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain.

³⁸ J-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ...l'Etat », chap. cit., p. 286.

³⁹ Voir M. Amondji, *Félix Houphouët Boigny et la Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1984.

⁴⁰ Voir H. Memel-Foté, « Un mythe politique des Akans en Côte d'Ivoire : le sens de l'Etat », in P. Valsecchi, F. Viti (dir), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 21-42.

⁴¹ Voir F. Akindes, *Les Racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, Monographie du CODESRIA, 2004, p. 14.

⁴² *Ibid.*, p. 17.

pouvoir. Pour ne prendre qu'un seul exemple qui est au cœur de la crise, on peut relever que c'est précisément dans ce creuset que s'est forgée la notion d'ivoirité durant le règne d'Henri Konan Bédié. Sous le « blanc manteau de l'ivoirité », en effet, c'était bel et bien une « baoulité » ou une « akanité » que les idéologues de la *Curdiphe*⁴³ et Bédié lui-même décrivaient. De fait, on pourrait avancer l'hypothèse que les harangues anticolonialistes des Jeunes patriotes de l'Ouest, à travers la dénonciation de l'ex-métropole et de ses suppôts, visent aussi (et peut-être surtout) une aliénation endogène, maintenant les peuples de la forêt dans une position de subordination ancienne, inscrite dans un système de représentation ethnique très hiérarchique hérité de la mise en valeur coloniale et redoublé par l'hégémonie baoulé des régimes Houphouët et Bédié. Il ne faut certes pas s'en tenir à ce niveau de lecture ethnorégionale, mais c'est un fait que l'accession d'un Bété à la présidence de la République est clairement vécue par ses partisans comme une revanche de l'Histoire et un pied de nez à cette mythologie culturaliste qui assura longtemps l'hégémonie d'une région. Il est d'ailleurs assez significatif que, depuis quelques années, on assiste à une réécriture de cette ethnographie classique des peuples de l'Ouest (voire, dans certains cas, à une nouvelle ethnogenèse, comme en témoigne l'exemple de la mobilisation soudaine du « peuple Wê ») qui vise à restaurer leur dignité historique⁴⁴.

D'emblée, donc, se noua dans le Sud et surtout dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire un lien intrinsèque entre, d'une part, l'intensification de l'économie de rente et l'exercice de la domination politique (exogène et endogène) et, d'autre part, la disqualification des populations autochtones au profit d'éléments allogènes qui allaient devenir des alliés privilégiés du pouvoir (d'abord colonial, puis postcolonial). Ce modèle, inauguré par l'administration coloniale pour exploiter les régions de l'Ouest, sera reproduit lors de l'indépendance par un Houphouët-Boigny qui se coulera dans le moule des pratiques impériales. Contrairement à l'image que le régime houphouëtiste a pu donner d'un pouvoir sudiste et « autochtone », essentiellement baoulé, il faut souligner que celui-ci fut aussi (et peut-être surtout) un régime fondé sur l'allochtonie – c'est-à-dire fondé sur une alliance des « allogènes » (du Centre, du Nord mais aussi, ne l'oublions pas, des pays voisins, les immigrés jouant un rôle central comme on le verra plus loin) contre les « autochtones » de l'Ouest. Tout au long de son règne, le président-plantier baoulé veilla à maintenir cet axe politique stratégique entre les représentants de sa région et ceux du Nord. La place éminente qu'occupait par exemple Gon Coulibaly dans le régime du PDCI en témoigne éloquemment. Dès les années 1950, en fait, cette alliance s'était forgée au sein du SAA et du PDCI-RDA. Au sein du Syndicat agricole africain, les « allogènes » issus des régions septentrionales et du pays baoulé étaient surreprésentés, par contraste avec le faible nombre d'originaires de l'Ouest et du Sud-Est. De même pour le PDCI-RDA : faute de personnel local propre, la stratégie des fondateurs du parti fut de s'appuyer d'une part sur les agents de l'Etat colonial (chefs de cantons, fonctionnaires territoriaux) et d'autre part sur les ressortissants du Nord qui étaient devenus majoritaires dans les centres urbains de la zone forestière⁴⁵. Les réseaux

⁴³ La Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions politiques du Président Henri Konan Bédié (*sic*), qui édita en 1996 un ouvrage-manifeste intitulé : *L'Ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié*, Abidjan, Presses universitaires d'Abidjan, 1996.

⁴⁴ Sans doute n'est-ce pas un hasard si le livre de Laurent Gbagbo sur les Bétés, tiré d'une recherche menée en 1975, a été réédité en 2002 : L. Gbagbo, *Sur les traces des Bétés*, Abidjan, PUCI, 2002.

⁴⁵ Voir A. Zolberg, *One-Party Government in the Ivory Coast*, Princeton, Princeton University Press, 1964, pp.

que les petits commerçants et petits planteurs dioula avaient établis sur l'ensemble du territoire de la colonie, mais aussi en direction des pays sahéliens voisins où le RDA se mettait en place simultanément, en faisant des relais précieux pour l'appareil du parti. « Par conséquent, résume Dozon, le SAA, ainsi que le PDCI, qui fut fondé en 1946 et dont Houphouët devint tout naturellement le leader, incarnèrent tous deux le mouvement de l'allochtonie contre l'autochtonie ; et ils l'incarnèrent d'autant mieux que d'autres syndicats et d'autres partis émergèrent à la même époque, dont les plus importants représentaient précisément le mouvement inverse. »⁴⁶

Dozon va même plus loin dans son interprétation des rapports entre autochtones et allochtones, en inscrivant cette problématique dans la longue durée des processus de peuplement dans le sud du pays. « La question des premiers arrivants et des nouveaux venus y constituait un ressort politique essentiel » qu'il résume par la proposition suivante :

« Compte tenu des vagues migratoires successives, les nouveaux venus ont toujours eu tendance à prendre le pas sur les premiers arrivants ; et tout en enclenchant un processus plus ou moins net d'assimilation, ce sont eux, les nouveaux venus, qui placèrent, tantôt par la violence, tantôt par la négociation ou le contrat, les premiers arrivants en position d'autochtones, c'est à dire dans une position de subordination. Assez souvent, du reste, les nouveaux venus en tant que "gens du pouvoir" réservaient aux premiers arrivants des fonctions rituelles en tant que "gens ou maîtres de la terre". Mais cette maîtrise en matière religieuse n'était, en fait, que l'envers d'une subordination en matière politique. [...] En favorisant l'allochtonie (dioula, baoulé, burkinabè), l'Etat colonial, très probablement à son insu, et le régime ivoirien plus délibérément n'ont fait que perpétuer un ressort politique qui existait de longue date au sein des sociétés précoloniales. C'est dire, du même coup, le caractère inédit des revendications autochtones qui ont vu le jour dès la fin des années 1920 en pays agni puis, plus tard, dans l'Ouest [...]. Il me semble que l'on ne peut comprendre ce caractère inédit qu'en le référant à la formation d'une identité ivoirienne, ou mieux à la formation d'un Etat-nation. Dans cette perspective, on pourrait dire que la véritable rupture qu'a instaurée la colonisation au regard des ressorts de la longue durée, c'est d'avoir précisément contribué à la formation d'une entité géographique ivoirienne qui s'est cristallisée dans la région forestière par le développement des plantations indigènes et par les rapports et conflits entre autochtones et allochtones qui l'ont accompagné. De sorte que les revendications d'autochtonie ne furent jamais strictement des revendications ethniques ou tribalistes. C'est en tant qu'Ivoiriens que les Agni, Bété ou autres s'en prirent aux allogènes ; et c'est comme profondément ivoirienne, affichant un sens aigu du bien national, que l'opposition s'en prit au régime d'Houphouët-Boigny. »⁴⁷

On mesure mieux, au regard de cette histoire, l'intensité des luttes actuelles et la signification des harangues ultranationalistes des Jeunes patriotes qui se parent des atours de l'autochtonie. Si le conflit est si profond et violent, c'est peut-être aussi parce qu'il porte en

101 et 119. Voir aussi Y. Person, « Colonisation et décolonisation en Côte d'Ivoire », *Le Mois en Afrique*, n° 188-189, 1981, pp. 15-30.

⁴⁶ J-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », chap. cit., p. 792.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 796.

germe la difficile recomposition des bases sociales historiques du pouvoir et la remise en question d'une gouvernementalité fondée sur l'extraversion et l'allochtonie. Contre le « principe de l'allochtonie triomphante » mâtiné d'une hégémonie baoulé qui structura l'exercice du pouvoir des années 1950 aux années 1990, le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo a cultivé dans l'opposition un « nationalisme civique » en s'appuyant sur d'autres bases sociales que le PDCI : prioritairement les jeunes et les catégories populaires des grandes villes, mais aussi les populations autochtones des régions rurales du Sud-Ouest. De fait, on peut avancer l'hypothèse que la violence nationaliste des partisans de Laurent Gbagbo n'exprime pas seulement la revanche historique de ces catégories sociales marginalisées par les alliances de l'houphouëtisme et parvenues au pouvoir avec lui en octobre 2000. Elle traduit aussi la remise en cause d'un vieux principe structurant le champ politique ivoirien depuis la colonisation (et même avant, si l'on suit Dozon), la mise à l'envers du « principe de l'allochtonie triomphante » au profit du principe d'autochtonie qui s'est imposé, depuis quelques années, comme le principe cardinal de la revendication des droits et de l'affirmation de soi.

Migrations, autochtonie et nationalisme

En vérité, les revendications (et les violences) qui se parent des vertus de l'ivoirité, de l'autochtonie et du nationalisme ont également une vieille histoire – en large partie coloniale. Elles sont, derechef, indissociables de la trajectoire d'une économie politique, celle de l'économie de plantation, qui a produit, on l'a dit, un développement inégal du territoire, mais aussi et surtout une modification sensible des équilibres démographiques par l'appel massif à une main-d'œuvre « étrangère » (si tant est que l'on puisse parler d'étrangers du temps de la colonisation où les Etats-nation n'étaient pas constitués). Cette histoire des migrations en Côte d'Ivoire est aujourd'hui bien connue⁴⁸. Nous passerons donc assez rapidement sur sa relation pour souligner plutôt ses effets sur la cristallisation des figures de l'étranger et la manière dont, en contrepoint, s'est affirmée une conception nativiste de la citoyenneté, sous l'influence des mobilisations politiques de l'ivoirité et du nationalisme guerrier. La colonisation a encouragé à partir des années 1920 de vastes mouvements de populations à destination de la Côte d'Ivoire. Pour fournir en bras valides les grands chantiers d'infrastructures et satisfaire les besoins des exploitations agricoles européennes, une politique de recrutement de la main-d'œuvre fut engagée par l'administration dans les « réservoirs de main-d'œuvre » que constituaient les colonies sahéliennes voisines. Dès le début des années 1930, on observait dans les régions forestières de l'Ouest la constitution de villages de travailleurs agricoles originaires de Haute-Volta, futur Burkina Faso. Il faut noter à cet égard que la colonisation a fortement réorienté les flux migratoires voltaïques qui, historiquement, étaient plutôt tournés vers la prospère Gold Coast. Cette immigration se

⁴⁸ Voir entre autres S. Bredeloup, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », in B. Contamin, H. Memel-Fotê, (dir), *Le Modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala, 1997, pp. 707-737.

fit sous la contrainte jusqu'en 1946, moment où les flux semblent s'être libéralisés sous l'effet de la suppression du travail forcé. Le différentiel de développement entre la colonie de Côte d'Ivoire et les territoires voisins continua d'attirer en grand nombre les travailleurs saisonniers et permanents. A partir des années 1950, les migrations volontaires se renforcèrent et s'institutionnalisèrent avec la création, en 1951, du SIAMO (Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre) qui visait à rationaliser le recrutement. Ces migrations ne concernaient pas seulement les originaires de Haute-Volta et du Soudan français. La Côte d'Ivoire attirait des populations de toute l'Afrique occidentale française (AOF) dont de nombreux Sénégalais, Togolais et Dahoméens qui s'investissaient plutôt en milieu urbain, dans les activités commerciales et dans l'administration. Les séjours s'allongèrent progressivement, pour se transformer en colonisation agraire. Le phénomène, déjà à l'œuvre sous la colonisation, s'intensifia après l'indépendance avec l'encouragement des autorités ivoiriennes qui s'inscrivaient ici dans la droite ligne de la pratique impériale d'exploitation de la main-d'œuvre « Aofienne ».

Le fameux mot d'ordre d'Houphouët-Boigny – « la terre est à celui qui la travaille » – accentua en effet le phénomène et produisit des mutations majeures dans les équilibres économiques, démographiques et politiques du pays. Dans les années 1970, celles du fameux miracle ivoirien, les immigrés représentaient déjà près du quart de la population totale du pays (le dernier recensement de 1998 établit à 26 % le taux d'immigrés, mais les estimations tendent en réalité plutôt vers les 30 %). Leur présence se manifestait, en premier lieu, dans la structuration du tissu urbain avec la création de nombreux quartiers propres ou de campements peu perméables aux autres groupes (ici aussi, l'héritage colonial était indéniable). En fait, contrairement à l'idée commune, quelque peu irénique, d'une « Côte d'Ivoire-pays d'accueil », il faut rappeler ici que la réalité des rapports intercommunautaires était plus tendue qu'il n'y paraît : plutôt qu'un *melting-pot*, on avait affaire à une cohabitation spatiale et à une division du travail entre communautés, chaque groupe occupant ce que Dembelé a appelé une « niche écologique ».

« La division communautaire des habitats urbains, écrit-il, se double de la formation d'une structure binaire résultant des affinités ethniques et migratoires. Les groupes culturels forestiers mettant leurs quartiers côte à côte, et les groupes de savanes, agissant selon le même arrangement, constituent finalement un ensemble de Sénoufo, de Malinké, de Mossi, de Maliens, d'Ivoiriens du Nord, et un autre ensemble de Bété, de Baoulé, d'Agni. (...) Dans ce système humain, il n'y a pas de fusion sociale véritable, d'assimilation, mais un cosmopolitisme extrêmement fin de groupes ethniques dont le degré d'intégration le plus poussé se traduirait par l'image d'un état de forte émulsion sociale et spatiale. (...) Dans ce nouvel agencement social et spatial, les hommes s'entrecroisent mais ne se mêlent pas. »⁴⁹

Outre cette structuration spatiale, la forte présence des immigrés en Côte d'Ivoire soulève deux autres enjeux majeurs pour la compréhension de la crise : celui de l'intégration socio-économique et celui de la citoyenneté, qui en sont venus à se confondre dans la gouvernamentalité houphouëtienne. Le domaine foncier est sans doute le lieu où cette

⁴⁹ O. Dembele, « La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire », in M. Le Pape, C. Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible. 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, pp. 140-141.

problématique s'exprime avec le plus d'acuité⁵⁰. Avec l'accélération des migrations et surtout leur transformation en migrations permanentes, les migrants qui étaient arrivés comme manœuvres agricoles sont devenus planteurs à leur tour. Ils ont été de plus en plus nombreux à accéder à la propriété foncière, en lieu et place des autochtones détenteurs « traditionnels » de la terre. Des accords juridico-politiques et des arrangements sociaux (notamment la fameuse institution du « tutorat ») ont été passés avec ces derniers qui y ont plus ou moins trouvé leur compte. L'« Etat-paysan » (comme l'a appelé Chauveau⁵¹) a joué un rôle majeur d'arbitrage. Les conflits entre autochtones et allogènes n'ont certes pas disparu, mais ils ont été régulés par tout un ensemble d'institutions sociales et de structures d'intermédiation qui, par la suite, sont entrées en crise. De la même façon, en milieu urbain, l'intégration économique et sociale des étrangers s'est faite de manière relativement aisée, sous la forme d'une division sociale du travail qui, de façon très schématique, peut se résumer à la formule suivante : aux Ivoiriens « de souche » (selon les mots en vigueur aujourd'hui pour désigner les populations du Sud), les emplois salariés dans l'administration et les grandes entreprises publiques ou parapubliques (« Ivoirien content bureau » disait-on dans l'argot d'Abidjan) ; aux étrangers et aux ressortissants du Nord (notamment dioula), le petit commerce, le transport et tous les petits métiers de l'informel. Cette division sociale des tâches s'est inscrite, ici aussi, dans la droite ligne de la politique de mise en valeur coloniale qui reposait, on l'a dit, sur une répartition des fonctions entre autochtones et allogènes. Elle allait aussi de pair avec une économie morale et des imaginaires de la réussite valorisant les carrières du travail salarié et le capital scolaire. Ce modèle d'ascension sociale, organisé autour de la figure centrale du fonctionnaire ou du « DG » de l'administration, était particulièrement vivace chez les populations originaires du Sud et du Centre du pays qui – on s'en souvient – ont été les premières intégrées dans les arcanes de l'Etat-colonial. Notons d'ailleurs au passage qu'aujourd'hui la volonté affirmée de solder l'héritage colonial s'accompagne d'une remise en question de ces modèles d'ascension sociale et de ces représentations anciennes du « succès » et de la réussite, hérités de la grande geste impériale⁵². Parmi les Jeunes patriotes que nous avons interrogés, on constate, par exemple, une remise en cause assez fréquente du modèle social du fonctionnaire, associé au legs colonial et à l'Etat houpouëtiste, et en contrepoint une valorisation de l'entreprise privée et de l'initiative individuelle, vues comme le lieu de l'émancipation et de la réalisation de soi. Ici, le style de vie (vécu ou imaginé) est aussi un langage politique.

Il faut dire que cette intégration économique – urbaine et rurale – des populations immigrées se doublait aussi d'un pacte politique qui était au cœur de la gouvernamentalité houpouëtienne : à savoir, un « *deal* » entre, d'une part, un régime pratiquant le libéralisme en matière migratoire et foncière et, d'autre part, des immigrés qui, en contrepartie de leur libre activité sur le territoire, se devaient de soutenir le pouvoir. Ce compromis tacite, passé

⁵⁰ Cet aspect est également assez connu, aussi passerons-nous rapidement. Pour de plus amples développements, voir les travaux de J-P. Chauveau et de son équipe de l'UMR Moïsa de Montpellier.

⁵¹ Voir J-P. Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'Etat », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, pp. 94-125.

⁵² Voir sur ce thème, le dossier de *Politique africaine*, « Figures de la réussite et imaginaires politiques », n° 82, juin 2001 (coordonné par R. Banégas et J-P. Warnier).

avec les étrangers, ressortissait donc lui aussi au « principe de l'allochtonie triomphante ». Autrement dit, et pour aller vite, on peut considérer que les étrangers bénéficiaient en Côte d'Ivoire d'une forme de « citoyenneté économique » : était considéré comme Ivoirien quiconque travaillait en Côte d'Ivoire et participait au développement du pays. Houphouët, d'ailleurs, avait voulu en 1966 étendre juridiquement cet arrangement en octroyant la double nationalité aux ressortissants des pays de l'Entente (Dahomey, Togo, Haute-Volta, Niger). Mais le Parlement s'y était opposé. Faute de pouvoir l'inscrire dans la législation du pays, le Président qui voulait faire « le panafricanisme dans un seul pays » s'était résolu à octroyer des « droits » à ses alliés étrangers dans l'informalité des petits arrangements clientélistes. Ces arrangements politiques se renforcèrent même avec l'ouverture au multipartisme en 1990 et surtout à l'approche du scrutin présidentiel de 1995 : pour s'assurer des soutiens dans un contexte de concurrence partisane accrue et de contestation sociale grandissante, le PDCI distribua avec beaucoup de largesse des cartes d'identité à des ressortissants étrangers dans une pure logique de patronage. Cela suscita de vives réactions de l'opposition – FPI en tête qui dénonça l'usage scandaleux de ce « bétail électoral ». Depuis lors, le parti de Laurent Gbagbo n'a eu de cesse de réclamer une clarification de l'état-civil et du processus d'identification⁵³ pour sortir de l'informalité de la gouvernamentalité houphouëtiste (incluant son successeur) pour refonder un Etat et une nation modernes. Une grande partie du conflit actuel, on l'aura compris, trouve donc son origine dans ces pratiques qui ne relevaient pas simplement de la nécessité politique mais plus fondamentalement d'une trajectoire historique bâtie sur les rentes de l'allochtonie et de l'extraversion.

La fin du pacte colonial et l'affirmation ethnonationaliste de l'ivoirité

Ce modèle d'intégration des allogènes a fonctionné cahin-caha jusqu'à la fin des années 1970 où, sous l'influence de divers facteurs, il est entré en crise. La raréfaction des surfaces cultivables et l'augmentation de la pression sur la terre ; la baisse des prix agricoles et la crise du système pionnier d'exploitation ; la crise fiscale et la réduction des ressources publiques qui huilaient ce système ; la faillite du modèle d'ascension sociale par l'éducation et l'exode rural ; les mesures d'ajustement structurel et la mise en œuvre des politiques de privatisation des filières : tout cela, et bien d'autres facteurs, ont sapé les bases de ce modèle d'intégration et grippé les rouages de cette régulation politico-clientéliste qui s'était mise en place dès avant l'indépendance. Comme on pouvait s'y attendre, cet épuisement du système houphouëtiste, fondé sur l'économie de plantation et la main-d'œuvre immigrée, s'est accompagné d'une remise en cause de plus en plus ouverte d'un des principes structurants du « miracle ivoirien » – l'accueil des étrangers – et d'une dynamique de plus en plus forte de mobilisation de l'autochtonie. En vérité, ce processus était déjà à l'œuvre dans les années 1970-1980, poussant le pouvoir à engager une politique d'« ivoirisation » en

⁵³ Qui désigne, en Côte d'Ivoire, le processus politique et administratif de délivrance des pièces d'identité.

matière de recrutement de la fonction publique. Mais les tensions se sont surtout aggravées sous le mandat du président Henri Konan Bédié qui, en partie pour des raisons électoralistes, ouvrit la boîte de Pandore de l'ivoirité⁵⁴. Conceptualisée et instrumentalisée par les intellectuels organiques du PDCI pour écarter Alassane Ouattara du pouvoir, cette thématique de l'ivoirité s'est imposée en quelques années comme un redoutable instrument d'exclusion, servant toutes les manœuvres de stigmatisation et de discrimination, à tous les échelons de la société. Laurent Gbagbo, qui fut comme on l'a dit l'un des premiers à mobiliser ce registre pour dénoncer l'utilisation électorale que faisait Houphouët des immigrés, a lui-même enfourché ce cheval de l'ivoirité pour servir ses desseins (sans jamais utiliser le terme, faut-il le préciser). Au point que le FPI et ses organes de presse (les « journaux bleus ») sont devenus, depuis 2000, les principaux thuriféraires de ce discours qui véhicule une vision radicalement nativiste de la citoyenneté. Depuis l'éclatement de la crise de 2002, ce langage de l'autochtonie a pris un tour résolument xénophobe et ultranationaliste, désignant les « étrangers » et les nordistes à la vindicte populaire.

En fait, ce qu'il faut bien comprendre c'est que la diffusion de cette thématique ivoiritaire, qui s'énonce aujourd'hui dans les termes d'un ethnonationalisme radical, ne se résume pas à sa dimension politicienne et instrumentale. Si cette thématique a fini par prendre une telle dimension, c'est qu'elle se nourrit de la crise de l'emploi urbain et d'une « crise de la ruralité »⁵⁵ qui se traduit par de très graves tensions foncières. Elle est devenue un langage social de revendication et d'expression des frustrations des laissés-pour-compte d'un « miracle ivoirien » fondé sur le principe de l'allochtonie triomphante. Dans les années 1990, la crise du système éducatif a jeté à la rue des cohortes de jeunes diplômés sans emploi et de jeunes en situation d'échec scolaire. Nombre d'entre eux, issus du monde rural et qui espéraient faire carrière à la ville conformément au modèle d'ascension sociale en vigueur, ont dû retourner au village. Ne trouvant plus de terre disponible parce que leurs parents l'avaient « bradée aux Mossi », ils se sont évidemment emparés de ce registre de l'autochtonie pour revendiquer leurs droits. Aujourd'hui organisés en milices rurales⁵⁶, ils sont les premiers à se réclamer de la « tradition » (parfois contre leurs propres aînés) pour contester aux allogènes la propriété foncière. De même, en milieu urbain, l'ajustement structurel a jeté à la rue des centaines de milliers d'Ivoiriens du Sud qui avaient privilégié l'emploi salarié. Lorsque, pour subvenir à leurs besoins, ils se sont tournés vers les petits métiers du secteur informel, ils se sont heurtés au monopole des modestes commerçants dioula et étrangers qui, on l'a dit, occupaient depuis longtemps déjà ces niches économiques⁵⁷. On comprend ici aussi aisément que la thématique ivoiritaire ait pu

⁵⁴ Voir le dossier de *Politique africaine*, « Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste », n° 78, juin 2000 (coordonné par B. Losch).

⁵⁵ Selon l'expression de J-P. Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire », art. cit.

⁵⁶ Voir R. Banégas, « Costa d'Avorio, lo Stato delle milizie », *Limes*, n°3, 2006, pp. 181-194 ; et R. Banégas, R. Marshall, « Côte d'Ivoire : Negotiating identity and citizenship through the barrel of the gun », in M. Boas and K. Dunn, *African Guerrillas. Raging against the Machine*, Boulder, Lynne Rienner, 2007, pp. 81-112.

⁵⁷ Voir les enquêtes de M. Le Pape, *L'Energie sociale à Abidjan : économie politique de la ville en Afrique*

facilement se diffuser au sein de ces catégories sociales. Phénomène classique, dira-t-on en conséquence, de désignation d'un bouc émissaire – l'immigré – dans un contexte de paupérisation économique et de crise sociale multiforme.

Certes. Mais il y a plus, comme l'indique la prise en compte de la longue durée. Au regard de ce qui précède, on mesure en effet combien l'ivoirité et ses succédanés ethnonationalistes plongent leurs racines dans l'histoire, coloniale et postcoloniale. On a vu, en effet, que cette problématique s'inscrit dans le temps long de la formation de l'Etat et de la colonisation agraire. Il ne faut pas oublier, en effet, que la question des rapports entre autochtones et étrangers est, depuis les années 1930, une constante du débat politique ivoirien qui s'est historiquement configuré autour de cette problématique. La société civile elle-même s'est forgée dans ce creuset de l'autochtonie, comme en témoigne la création des premières associations politiques avant-guerre, telles l'ADIACI (Association de défense des intérêts des autochtones de Côte d'Ivoire, créée en 1937, qui donnera naissance à la Mutualité bété⁵⁸) et l'UFOCI (Union fraternelle des originaires de Côte d'Ivoire, créée en 1939) dont le leitmotiv sera la défense de la cause des « Côte d'Ivoiriens ». Ces associations revendiquaient la spécificité ivoirienne par contraste avec les autres colonies de l'AOF et surtout la priorité à accorder aux « Côte d'Ivoiriens » dans l'accès aux postes de l'administration coloniale et des entreprises de négoce. La politique d'ivoirisation des cadres de la fonction publique remonte à cette époque. Ce qu'il convient de noter pour notre propos, c'est que ces manifestations d'un patriotisme virulent s'accompagnaient d'une critique toute aussi vive de l'aliénation coloniale, le langage de l'autochtonie et celui de la libération nationale se rejoignant en une seule et même geste émancipatrice – à l'instar de ce que l'on observe aujourd'hui chez les Jeunes patriotes. Cette inclination ultranationaliste, récurrente dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, a donc conduit à de multiples reprises à des violences xénophobes contre les immigrés. Ainsi, en 1958 assista-t-on à une explosion de violence contre les Dahoméens et les Togolais. Mais jamais cet enjeu n'avait été autant politisé et radicalisé. Depuis le déclenchement du conflit en 2002, en effet, les rapports sociaux se sont exacerbés aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale, encouragés par la mobilisation ultranationaliste du régime. Avec la guerre, les tensions intercommunautaires ont changé de nature : d'économiques et foncières, elles sont devenues politiques et culturelles. Aujourd'hui, les motifs de la haine ne sont plus seulement socioéconomiques, ils se parent d'atours politiques, militaires et même religieux. La perception des étrangers s'est pour ainsi dire « ethnicisée », les critères d'identification fondés sur le terroir, l'autochtonie, la « culture », voire la religion, prenant le pas sur les critères économiques et sociaux qui présidaient auparavant à l'affirmation des différences. Le glissement n'est pas anodin car, désormais, l'étranger ce n'est plus seulement l'immigré, c'est le « Dioula », le nordiste ou le musulman. C'est aussi l'allochtone quel qu'il soit, c'est le voisin.

En fait, comme nous l'avons indiqué en introduction, ce qui est en jeu dans le conflit actuel, ce ne sont pas seulement les frontières entre les groupes, mais c'est aussi la réponse à la question « qu'est-ce que la nation ? » et « qui en fait partie ? ». Il est significatif qu'une

noire, 1930-1995, Paris, Karthala, 1997.

⁵⁸ Voir J-P. Dozon, *La Société bété*, *op. cit.*

partie du conflit actuel se soit cristallisée autour des modalités techniques d'établissement des nouvelles cartes d'identité. Loin de clarifier le débat sur la citoyenneté, ce processus d'identification a, au contraire, aggravé la fracture communautaire. La polémique sur les cartes d'identité et l'« usurpation de citoyenneté » est ancienne mais centrale pour comprendre la guerre actuelle : comme on l'a vu plus haut, cette problématique de l'identification et de la citoyenneté s'est nouée dès les années 1960, dans le cadre des relations clientélistes établies par le régime avec les immigrants. Elle s'est cristallisée dans les années 1990 avec l'introduction, par le gouvernement Ouattara, de la carte de résident pour les immigrants et la controverse sur leur rôle dans le scrutin de 1995. Puis s'est envenimée sous Bédié et Gueï⁵⁹ qui, chacun, ont voulu régler le problème des « vraies-fausse » cartes d'identité (et, *in fine*, des « vrais » ou des « faux » Ivoiriens) dans un contexte de politisation de l'ivoirité. Enfin, elle s'est exacerbée lorsque le FPI, parvenu au pouvoir en 2000, a voulu imposer un nouveau processus d'identification, fondé sur une idéologie politique de l'autochtonie, reprenant, on l'aura compris, une vieille antienne du nationalisme ivoirien. En réalité, les problèmes résidaient moins dans les nouveaux textes de loi – somme toute assez classiques – que dans les dérives de l'administration en charge de leur application. Avec l'assentiment des autorités politiques (dont le ministre de l'Intérieur de l'époque, Emile Boga Doudou, tué lors de l'attaque du 19 septembre 2002), les fonctionnaires de l'Office national de l'identification (l'ONI, créé par le gouvernement Gbagbo) ont imposé dans la pratique, une « jurisprudence » exigeant de tout demandeur de carte d'identité qu'il prouve sa nationalité en faisant établir celle-ci par une commission locale, celle de son « village d'origine ». De fait, le processus d'identification tel qu'il a été mis en œuvre par le gouvernement Gbagbo a contribué à faire du « terroir ancestral », le premier lieu de production de l'identité et d'attestation de la citoyenneté. Dans une société ivoirienne fortement urbanisée, où les liens avec le « village d'origine » se sont pour le moins distendus, où les individus et les groupes ont fait la preuve de leur mobilité sociale et géographique, on mesure bien l'inanité de ces procédures administratives. On constate aussi les effets pervers de ces mesures qui rejettent aux franges de la communauté nationale ceux qui ne peuvent ainsi faire la preuve locale de leur appartenance nationale, notamment ceux dont le patronyme nordiste s'accorde mal avec un certificat de naissance établi dans une localité du Sud⁶⁰. Il n'empêche : assénées par le discours officiel et ancrées dans les pratiques du quotidien, elles ont contribué à l'affirmation d'une conception nativiste de la citoyenneté, fondée sur l'appartenance au terroir, qui s'est progressivement imposée comme principe structurant de la « Refondation nationale », le programme du FPI. Cette « jurisprudence Boga Doudou » et son cortège de commissions villageoises d'identification ont été formellement abandonnés dans les projets de loi postérieurs aux accords de Marcoussis, d'Accra et de Pretoria. Mais elles continuent de peser sur les imaginaires politiques et les pratiques administratives, comme en témoigne la pratique des audiences foraines relancée par le gouvernement Banny en 2006 et prévue dans l'accord de

⁵⁹ Qui pourtant s'empara du pouvoir par un coup d'Etat en décembre 1999 pour, officiellement, « balayer le pays » du poison de l'ivoirité. Sur cette séquence, voir M. Le Pape, C. Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible. 1999-2000*, *op. cit.*

⁶⁰ Voir le témoignage du juge E. Zoro, *Juge en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 2004.

Ouagadougou. Dans ce contexte, les glissements sémantiques du discours politique ne sont pas anodins : depuis le début de la guerre, en effet, on ne parle plus d'ivoirité, mais de « patriotisme » – des deux côtés, gouvernemental et rebelle. Or ce patriotisme se mesure à l'aune de la défense d'une communauté imaginée qui se réfère formellement au territoire national, mais qui se fonde historiquement sur l'appartenance au terroir. Autrement dit, la guerre contribue à l'affirmation progressive d'une « citoyenneté de terroir » et d'un nationalisme fondés sur le principe d'autochtonie qui rejette les allogènes aux franges de la communauté et repose avec une acuité nouvelle la question plus globale du rapport à l'Étranger.

LIBÉRATION NATIONALE ET ÉMANCIPATION JUVÉNILO : LA RÉVOLUTION SOCIALE DES JEUNES PATRIOTES

On constate en effet que, depuis le début de la guerre, cette figure de l'Étranger condense, en une même topique, un chambardement des rapports à l'Autre, qu'il s'agisse du petit planteur baoulé installé depuis trois générations dans une localité rurale du Sud-Ouest, du *taximan* dioula, conducteur de « gbaka » à Abidjan, du « Mossi » venu travailler la terre dans les plantations de la boucle du cacao ou de l'opérateur économique français, doublement assimilé à une surexploitation des richesses du pays et à une politique chiraquienne honnie par la Jeunesse patriotique. Comme nous l'avons dit, notre hypothèse est qu'il est vain de vouloir distinguer entre ces trois niveaux de représentation qui renverraient à une crise « ivoiro-ivoirienne » portant sur les critères de la nationalité au plan interne ; une crise régionale mettant en cause la présence historique des immigrés dans l'économie politique d'une Côte d'Ivoire qui entend renégocier ses rapports avec son étranger proche ; et enfin une crise internationale, franco-ivoirienne (voire franco-africaine), s'énonçant sur le mode d'une guerre de la « seconde indépendance ». Étroitement liés, ces trois aspects qui s'emboîtent et se télescopent traduisent chez certains acteurs (notamment les jeunes) le sentiment d'une aliénation ancienne et la volonté d'émancipation d'un système qui s'est historiquement construit dans l'extraversion coloniale et postcoloniale. Dans cette dernière partie, nous nous focaliserons sur ce discours anticolonialiste des Jeunes patriotes d'Abidjan pour essayer d'en comprendre les significations politiques, sociologiques et historiques.

Une guerre de la seconde indépendance ?

Pour nombre d'Ivoiriens, partisans du présent régime ou simples citoyens, le conflit actuel est en effet vécu sur ce mode agonistique d'une lutte de libération nationale et, simultanément, d'une lutte pour l'émancipation politique et la démocratisation. Depuis le début de la crise, on le sait, ce thème est devenu le registre privilégié de légitimation d'un régime en mal de soutiens internes et externes. Une véritable propagande d'Etat s'est construite dans cette veine, attribuant à la France chiraquienne la paternité de la rébellion et voyant dans l'aliénation coloniale la source de tous les maux du pays. Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale (et, à ce titre, numéro deux du régime devant succéder à Laurent Gbagbo en cas de défaillance de celui-ci), économiste (néolibéral) de formation et héraut des Jeunes patriotes, s'est imposé en parangon radical de ce discours de la libération. Dans un petit *opus* intitulé *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, il écrivait :

« Ce livre est un livre de combat, c'est pourquoi il présente la guerre que la France a décidée de mener contre la Côte d'Ivoire. Le seul crime des Ivoiriens est d'avoir voulu construire un Etat moderne conforme à l'idéal dans le processus de mondialisation en cours. C'est-à-dire un Etat issu d'une société de droit, ouverte et démocratique. La liberté est mise en procès pour avoir conduit à des issues non désirées par la France de Chirac dont l'axiome préféré est celui selon lequel l'Afrique ne serait pas encore mûre pour la démocratie. Les Etats africains seraient juste bons pour la corruption d'Etat, le recyclage de l'aide publique au développement pour financer les campagnes électorales en France. Nous n'avons le choix qu'entre la démocratie cacaoyère et le parti unique colonial. [...] Aucun pays n'a d'amis mais tous ont des intérêts. La Côte d'Ivoire aussi a des intérêts qu'elle souhaite garantir et voir respecter par tous ses partenaires. Après cette guerre, la coopération ne sera plus comme avant. [...] Le destin de notre peuple se joue et se détermine maintenant. [...] Le peuple de Côte d'Ivoire a le droit de se défendre contre n'importe quel agresseur. Personne ne peut lui retirer son droit à l'autodétermination. [...] Nous voulons redevenir des hommes libres. Patriotes de tous les partis et de toutes les nations, conjuguons nos efforts pour aller en croisade contre les déstabilisateurs de notre belle Côte d'Ivoire. Il ne s'agit pas d'une option pour nous. Il s'agit d'une nécessité vitale. »⁶¹

Charles Blé Goudé, le leader de l'Alliance des Jeunes patriotes, surenchérit dans un livre témoignage dont la nouvelle édition est préfacée par Aminata Traoré, ancienne ministre malienne et figure de l'altermondialisme africain :

« [...] Je m'insurge contre tout pays qui pense pouvoir disposer d'un autre. [...] C'est la raison pour laquelle mes camarades et moi nous nous battons pour que la France respecte notre souveraineté. J'insiste sur le fait que je n'ai rien contre les Français. Je désapprouve simplement les méthodes néocoloniales de leurs dirigeants actuels. Je refuserai toujours ce "biberonisme" politique, c'est-à-dire cette politique d'asservissement dans laquelle Paris veut maintenir les pays africains. Je trouve intolérables les sommets France-Afrique : ils sont, pour

⁶¹ M. Koulibaly, A. Ahua Jr, G. K. Bush, *La Guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan, La Refondation, mai 2003, pp. 8-9.

notre continent, une insulte suprême. Comment tant de pays peuvent-ils accepter de s'humilier dans une mascarade de rencontres qui ressemblent tant à la célébration du maître blanc ? [...] Tout un continent qui se met à genoux devant la France ! C'est fini le temps des colonies ! Les dirigeants actuels de la France doivent comprendre que demain ne sera ni hier ni aujourd'hui, et que ce XXI^e siècle commençant va sonner le glas de leur vision passéiste et rétrograde. Nous, nous refusons aujourd'hui, et nous refuserons demain de plier le genou devant la France. [...] De quel droit l'ancien colonisateur s'immisce-t-il dans nos affaires ? Si nous les laissons faire, les dirigeants français iront jusqu'à décider de notre habillement et de notre comportement de tous les jours. Il faut que Jacques Chirac et les siens comprennent enfin que nous avons grandi et que nous voulons, nous pouvons et nous devons nous prendre nous-même en main. »⁶²

Tiémoko Coulibaly, un historien formé à la Sorbonne qui rêve de destin politique, n'a de cesse, depuis son exil américain, de faire le procès de cette France coloniale et néocoloniale. Régulièrement, il publie sur Internet des lettres ouvertes qui appellent à « combattre la tutelle française et à se mobiliser pour la seconde indépendance de la Côte d'Ivoire », pour « en finir avec l'humiliation de la servitude néocoloniale ». Dans l'une de ses missives, postée sur le site *Abidjan.net* le 13 mars 2006, il écrivait :

« [...] Il reste désormais à mener frontalement le combat fondamental contre la tutelle française qui empêche la Côte d'Ivoire de se développer tant elle est prisonnière des serres d'un système néocolonial qui l'humilie et l'appauvrit. Les vieux accords néocoloniaux inégaux sont caducs. [...] D'emblée, disons-le nettement et très fort : les relations entre la France et la Côte d'Ivoire ne seront plus jamais les mêmes à l'issue de cette grave crise et devront être revisitées sur la base des intérêts de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique, et des impératifs de la transparence et de la modernisation. [...] La mondialisation offre à la Côte d'Ivoire une énorme possibilité de construire sur tous les continents de nouveaux partenariats profitables et de mettre fin à un tête-à-tête défavorable avec une ancienne puissance coloniale en perte de vitesse sur la scène internationale mais nostalgique de son passé impérial.

[...] Une révolution est en cours en Côte d'Ivoire, c'est celle de la lutte pour cette indépendance que les Houphouët et le PDCI ont constamment combattue entre 1946 et 1960. Cette révolution aura un impact énorme non seulement dans la sous-région mais en Afrique où les aspirations à la souveraineté et à la dignité sont de plus en plus fortes parmi les nouvelles générations. Cette révolution ivoirienne est porteuse de renaissance pour toute l'Afrique et doit bénéficier du soutien de tous les leaders africains visionnaires et des peuples africains qui refusent l'humiliation néocoloniale.

La crise actuelle, au-delà de la question de l'ivoirité, de la démocratie, est donc une mobilisation patriotique des Ivoiriens, toutes tendances confondues, pour la souveraineté, l'indépendance et la fin de la tutelle française. C'est dire qu'il s'agit d'une mobilisation contre le néocolonialisme français et ses valets locaux. Cette lutte est aussi une lutte pour l'Afrique francophone dont la plupart des pays demeurent sous tutelle de la France. Ce sentiment patriotique des Ivoiriens s'est accru d'autant plus qu'ils ont le sentiment que trop de pays étrangers, trop de mains étrangères profitent de leur traversée du désert pour vouloir

⁶² C. Blé Goudé, *Crise ivoirienne : ma part de vérité*, Abidjan, Leaders Team Associated / Frat Mat Editions, 2006 (réédition), pp. 142-143.

contrôler leurs richesses, pour leur imposer leur diktat, pour les rabaisser, les ridiculiser, les humilier. Avec la complicité sur le plan local de leaders d'opérette, sans éthique, sans vision, corrompus, prêts à tout pour s'emparer du pouvoir et de la richesse. Hier le colonialisme trouvait ses valets indigènes sur lesquels il s'appuyait, aujourd'hui on assiste au même phénomène de ces politiciens immatures prêts à vendre leur pays pour quelques miettes. L'histoire ne leur est jamais clémente. Ils devront justifier leur trahison devant le peuple. »

Paroles d'intellectuels nationalistes dira-t-on de ces libelles qui constituent désormais le fonds de commerce de toute une frange de militants de la cause patriotique. Oui, évidemment. La plupart des Ivoiriens ne sont d'ailleurs pas dupes de la rhétorique antifrançaise qui tient désormais lieu de paratonnerre politique aux différents acteurs du conflit. Tout le monde a bien compris que les violences verbales régulières de Mamadou Koulibaly ou d'autres responsables du FPI contre l'ancienne puissance coloniale tiennent en partie du rituel politico-diplomatique. A Paris, à New York et ailleurs, elles ne suscitent plus que haussements d'épaules blasés, sauf quand la virulence du discours se traduit, comme en novembre 2004, par des menaces physiques sur des ressortissants français. Tout se passe comme si, d'un côté comme de l'autre, on avait désormais intégré ce paramètre de la stigmatisation antifrançaise comme une donnée parmi d'autres du jeu politique : soit une contrainte de plus pour la diplomatie française, qui n'en manque pourtant pas, et une ressource de légitimation toujours utile pour un régime sous pression internationale. C'est ainsi, par exemple, que l'on a pu interpréter la vague de violences qui a fait suite à l'échec de l'opération Dignité en novembre 2004. En retournant l'opinion publique contre la France qui tirait sur la foule, en usant – et abusant – de la martyrologie patriotique, le régime a pu – un temps – transformer une défaite militaire en victoire politique. Les usages politiques de cette rhétorique sont donc assez évidents. Il n'empêche. On peut aussi constater une diffusion de cette thématique nationaliste qui est assénée quotidiennement par la presse, celle des « journaux bleus » proches du pouvoir (laquelle interprète tout événement lié à la crise à l'aune de l'aliénation coloniale), par la radio-télévision qui fut longtemps aux ordres, mais aussi par de très nombreux artistes – chanteurs, musiciens, DJ – qui se sont fait une spécialité : celle du *zouglou* ou du « coupé-décalé » patriotique⁶³. En fait, ce qu'il faut comprendre, c'est que ce registre de la lutte de libération nationale n'est pas seulement un discours d'élite. Il est évidemment difficile de mesurer son audience, mais on constate que cet argument est devenu en quelques années un registre assez communément partagé, y compris par des individus qui ne sont pas des sympathisants du régime de Laurent Gbagbo.

⁶³ Voir l'enquête de A. Kamaté, *La Côte d'Ivoire en crise. Musique populaire et pouvoir de 2000 à 2006*, mémoire de master d'études africaines, université Paris 1, 2006. On trouve même aujourd'hui dans les rues d'Abidjan, une bande dessinée intitulée : *Côte d'Ivoire. Indépendance économique, l'ultime combat*, publiée en août 2006 par un caricaturiste surnommé « l'Impérial ».

« Agoras » et « parlements » : espaces de socialisation à la parole patriotique

Un des lieux privilégiés de diffusion de ce registre de la libération nationale et de la seconde indépendance est constitué des parlements, agoras, sénats et autres congrès qui se sont multipliés dans le pays depuis le début de la crise en septembre 2002. Comme leurs noms l'indiquent, ces structures se sont édifiées comme des espaces de « débat démocratique » sur le modèle de la « Sorbonne » du Plateau qui existe depuis longtemps⁶⁴. Espaces de discussion, de mobilisation et de socialisation politique, ils se sont progressivement imposés comme des courroies de transmission majeures de la parole patriotique et des mots d'ordre du régime dans la société urbaine. Ayant compris depuis longtemps que la bataille politique de la sortie de crise se gagnerait dans la rue, le pouvoir a fortement encouragé ce mouvement en soutenant financièrement, techniquement et politiquement la création de ces structures informelles. Les hommes forts du régime, dont Mamadou Koulibaly, sont régulièrement invités à les parrainer, y compris les plus modestes d'entre elles. Ainsi, par exemple, du petit parlement Espace Lumumba⁶⁵ de Williamsville, créé par trois amis, Constant, Dominique et Salomon, de jeunes étudiants, chômeurs et anciens militants de la Fesci et de la Jeunesse du FPI qui, un beau jour de juillet 2005, se sont dit qu'ils pouvaient « créer un truc à eux, ici ». Après avoir négocié l'accès à un espace vacant, à un carrefour, et élaboré leur règlement intérieur, ils purent lancer leur parlement avec l'assentiment de leurs « aînés » et l'appui du président de l'Assemblée nationale, venu en personne inaugurer le lieu. Des centaines de parlements se sont ainsi créés à Abidjan et ailleurs dans le pays. Ces structures sont de taille et de nature très différentes : certains réunissent juste quelques « titrologues »⁶⁶ autour d'un kiosque à journaux, d'autres rassemblent des milliers de « députés » et de « parlementaires debout » comme au parlement de Yopougon-Sideci ou au « Tout puissant Congrès d'Abobo » (en plein fief de l'opposition), les deux plus grandes structures avec l'ancienne « Sorbonne » qui, bien que divisée en deux factions, continue d'attirer des foules au cœur du quartier administratif du Plateau.

⁶⁴ L'espace désigné comme la Sorbonne au cœur du quartier administratif du Plateau, à deux pas de la Présidence, a été créé au milieu des années 1980 comme un espace de libre expression toléré par le régime car animé par des orateurs que personne ne prenait au sérieux. Les débats qui s'y tenaient se sont ensuite très fortement politisés durant la période de revendication démocratique, certains de ses animateurs étant violemment réprimés par le régime Bédié. Depuis le changement de régime en 2000, la Sorbonne – bien que scindées en deux ailes rivales – est devenue un des hauts lieux de la parole patriotique où s'énoncent et se testent les mots d'ordre du pouvoir. Voir A. Bahi, « La "Sorbonne" d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », art. cit. ; J. N. Atchoua, « Facteurs dynamiques de la communication des groupes dans les "Sorbonnes" d'Abidjan », mémoire de maîtrise en sciences et techniques de la Communication, université de Cocody, 2002, et thèse citée.

⁶⁵ Baptisé ainsi, selon ses responsables, « pour dire que de Patrice à Gbagbo, la lutte continue (...) ; ça s'inscrit dans le même cadre » (Entretien avec Constant Beugré, Président du parlement Lumumba, Abidjan, 14 septembre 2006).

⁶⁶ On désigne ordinairement par « titrologues » ceux qui commentent l'actualité autour des kiosques à journaux sans même acheter la presse ni lire le contenu des articles. Voir A. Bahi, « L'effet "titrologue" : une étude exploratoire dans les espaces de discussion des rues d'Abidjan », *Revue Enquête* (Presses Universitaires d'Abidjan), n° 8, 2002, pp. 13-35.

L'ensemble forme un quadrillage très étroit du territoire urbain, soumis ainsi à un contrôle vigilant des militants de la cause patriotique. Ce mouvement s'est institutionnalisé en une Fédération nationale des agoras et des parlements de Côte d'Ivoire, la Fonaproci (dirigée par Idriss Ouattara), qui est un pilier de la « galaxie patriotique », et a même vu la création d'une Fédération nationale des orateurs des agoras et parlements de Côte d'Ivoire. A l'échelle des parlements, on constate aussi une bureaucratisation du mouvement qui dans chaque quartier compte son président, ses vice-présidents, ses secrétaires à l'organisation, à la mobilisation, etc. Les débats y sont aussi assez strictement organisés. Au parlement Sideci de Yopougon, par exemple, les journées obéissent à un emploi du temps bien établi. Le matin, les membres actifs du parlement, et notamment les orateurs, se réunissent pour la revue de presse. On lit les journaux, on les commente et l'on prépare les argumentations qui seront présentées au public le soir (entretemps, les orateurs les plus en vue auront pris le pouls de la ligne officielle en des lieux tenus secrets : ils y font, comme ils disent, « leur sorcellerie »). Entre midi et quinze heures, pour combler le vide de la pause déjeuner, on invite la plupart du temps un pasteur d'une église évangélique (parfois un prêtre catholique ou un imam, mais c'est très rare) qui tente de capter l'attention des passants. Enfin, à partir de quinze heures trente et jusqu'à dix-neuf heures, se tiennent les débats politiques. Ces débats sont généralement animés par un orateur invité pour l'occasion⁶⁷ qui est précédé d'autres orateurs, souvent membres du lieu, qui « chauffent l'ambiance » en proposant leurs commentaires sur l'actualité du jour ou de la semaine. Les discours se tiennent sur un terrain vague (prêté par un commerçant) qui a été nettoyé et organisé à cette fin. Il s'agit d'un espace carré de cent mètres de côté environ, borné par des rues passantes. Dans un coin, le fameux kiosque à journaux où se pressent donc les tritrologues ainsi que la sono, de l'autre côté un marché-cantine qui s'est créé progressivement autour de l'espace de débat et au centre, un grand arbre autour duquel sont disposés en rectangle des bancs en bois et des chaises en plastique plus confortables. Les députés et parlementaires qui viennent écouter les discours payent donc pour cela (50 francs CFA pour une place sur un banc ; 100 francs CFA pour une chaise). Il n'est pas rare de voir se presser plus d'un millier de personnes, en fin de journée, au parlement Sideci de Yopougon. En septembre 2006, au moment où la transition politique était en débat à l'ONU, nous avons assisté en direct à ces débats. « Michel Barnier », l'un des orateurs qui tient son surnom de ses talents diplomatiques, chauffait ainsi la foule avant que n'intervienne l'invité du jour :

« [...] Toute chose a une fin. Nous sommes décidés à mener la bataille de Kirina⁶⁸, parce que la France elle même a acquis son indépendance. La France même a connu son invasion et après, elle s'est défaite... des envahisseurs. Les nazis et Hitler ont marché sur la France. Ils sont allés déjeuner à Bastille. Nous, on n'est pas là-bas... mais on connaît votre histoire. Voilàà, ils ont marché sur la France. Et le général de Gaulle a appelé à la résistance depuis Londres ;... il a appelé à la résistance. De la même façon, le président Laurent Gbagbo nous appelle... à la résistance. Et vous nous traitez aujourd'hui de patriotes à la solde du président

⁶⁷ Ces orateurs sont devenus de vrais « professionnels » de la parole patriotique qui circulent et sont invités régulièrement d'un parlement à l'autre. Ils ne vivent pas toutefois de cette activité qui n'est guère lucrative.

⁶⁸ Célèbre bataille au cours de laquelle Soundjata Keita, le fondateur de l'empire mandingue, battit Soumahoro Kanté le tyran.

Laurent Gbagbo ! Nous ne sommes pas... à la solde du président Laurent Gbagbo ! Nous sommes des résistants ! Voilàà ! Nous sommes des résistants à la solde de notre République,... qui est en train d'être tenaillée par des colons des temps anciens. (*Applaudissements*). Nous sommes des résistants... Ici, là personne n'a une arme ici. C'est par la parole que nous allons désarmer la France... Par la parole,... nous allons désarmer la France. Nous allons mettre fin à tout ça,... et nous allons coopérer maintenant avec la France d'égal à égal. Les temps des contrats juteux, des contrats à un franc symbolique, à la famille Bouygues sont terminés. Maintenant, c'est appel d'offres. Thabo Mbeki vient avec son dossier, Vladimir Poutine, Jacques Chirac, Tony Blair, George Bush, tout le monde ! Avec notre pétrole, vous nous proposez combien ? Afrique du Sud, 44 %, bon toi tu attends un peu ; France 20 % : mets-toi derrière ; Russie 50 %, Etats Unis 52 %, ça me plaît : tenez ! (*Applaudissements*). C'est comme ça nous allons maintenant discuter et donner au plus offrant. Nous allons donner maintenant au plus offrant parce que c'est pas normal que nous soyons pauvres dans un pays riche... Le président Gbagbo a décidé de mettre fin à tout ça. On louait le palais présidentiel que vous voyez au Plateau là, on louait. On le louait à la France. Le palais présidentiel, le palais de l'Assemblée nationale, la primature, le bloc ministériel, le terminal à conteneur de Vridi,... tout ça était loué. Et on versait de l'argent à la France. Et le président Gbagbo Laurent est arrivé ; il dit bon ! Votre affaire de location là, ça c'est avec Houphouët-Boigny... Votre affaire de location, ça c'est avec Houphouët-Boigny. [...] On louait même les routes. A savoir même si la langue française que je parle n'est pas louée (*Rires et applaudissements*). En tout cas, l'indépendance vraie, nous n'avons pas eu, on nous a menti. Nous n'étions pas indépendants. Nous étions libres avec des chaînes aux pieds, très suivis de près par le maître. Est-ce qu'avant on pouvait parler devant un maître ? On tremblait. Maintenant, on se salue : salut comment ça va ? Beaucoup de choses ont changé et la démocratie véritable a commencé à naître. C'est pour cela, il est mieux de composer avec le Président au lieu de chercher à le combattre. [...] Chez nous, en pays gouro, il y a un adage qui dit que celui qui mange un peu là ne maigrit pas, c'est celui qui est gourmand là qui maigrit. Si Chirac acceptait de manger un peu, il ne va pas maigrir. Comme il veut être très gourmand, il veut prendre même, ... l'assiette du propriétaire pour l'emporter. C'est pour cela ça va se casser dans sa main et il va mourir. [...] Nous dénonçons une politique : l'impérialisme, le néocolonialisme, c'est ce que nous dénonçons et si les choses sont réparées, Français et Ivoiriens marcheront côte à côte, main dans la main. Chers amis, c'est par ces mots que je voudrais terminer. Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire ! Et qu'il vous bénisse ! »⁶⁹

Au parlement Inch'Allah de Koumassi, une autre commune populaire d'Abidjan, les propos que nous avons pu recueillir étaient de la même veine.

« Aujourd'hui, la France a amené cette guerre-là en Côte d'Ivoire, si la France nous fait cette guerre-là, c'est par rapport aux intérêts de la France. La France dit qu'elle a investi dans ce pays-là, et qu'elle ne peut pas repartir si elle n'a pas ce qu'elle veut. L'accord de défense qui a été signé en 1961, où ...on dit que l'air, la terre, le ciel : tout cela appartient à la France ;

⁶⁹ Propos recueillis au parlement de Yopougon-Sidéci, le mercredi 20 septembre 2006, par l'auteur. Pour un *verbatim* quasi complet de ces débats, voir R. Banégas, « La France et l'ONU devant le "parlement" de Yopougon. Paroles de Jeunes patriotes et régimes de vérité à Abidjan », *Politique africaine*, n° 104, décembre 2006, pp. 141-158.

qu'aujourd'hui Laurent Gbagbo est arrivé, il a arraché tout... tout ça à la France. La France ne va pas gommer, la France ne va pas partir facilement. [...] Nous devons rester solidaire, car la France qui nous a volés y a longtemps, veut continuer à voler ; le Blanc qui nous a mis les chaînes aux pieds, veut continuer à maintenir ces chaînes à nos pieds.... Laurent Gbagbo est en train de dire... qu'il faut qu'on coupe ces chaînes-là, Laurent Gbagbo est en train de dire aux Africains que si on se met ensemble, on va couper ces chaînes-là, et si on coupe ces chaînes, comme l'Afrique est riche, l'Afrique est plus riche que l'Europe. ... on sera devant ces gars-là, mais les Blancs ne veulent pas qu'on soit devant eux.... Ils ne veulent qu'on soit devant eux.»⁷⁰

A l'échelle nationale comme à la petite échelle des agoras de quartiers, on pourra considérer que cette mobilisation du registre de la lutte anticoloniale (couplée parfois à celui de la mémoire de l'esclavage comme ci-dessus) n'est qu'un artifice masquant les véritables intérêts sociaux, économiques et politiques des Jeunes patriotes qui usent de cette logorrhée nationaliste pour servir leurs intérêts dans une logique de « politique du ventre ». Certes. En milieu urbain, comme dans les campagnes, on peut aisément constater que ce discours sert de prétexte commode aux stratégies de prédation et de captation des rentes de ceux que l'on appelle communément des « ventriotes » ou des « patriotes alimentaires ». Dans les campagnes de l'Ouest, on sait par exemple que l'argument nationaliste de l'autochtonie (soutenu, de surcroît, par un code foncier rural adopté en 1998 qui institutionnalisait l'ivoirité en réservant la propriété de la terre aux seuls Ivoiriens) a servi de couverture à de nombreuses opérations d'expropriation foncière menées souvent au profit d'un *big man* local. Les groupes de Jeunes patriotes villageois, organisés en coopératives, en associations ou en milices, n'hésitent pas à prendre les terres des « allogènes » au prétexte qu'elles ne leur appartiennent pas selon le « droit coutumier ». Comble des paradoxes, ce sont ces Jeunes patriotes qui, désormais, se posent en gardiens des « traditions locales », en accusant leurs parents d'avoir bradé la terre aux « étrangers ». On voit bien, dans le cas d'espèce, comment les divers registres de l'autochtonie, du nationalisme et de la tradition (évidemment réinventée) se combinent pour servir des stratégies locales de pouvoir, entre « primo-occupants » et allochtones, mais aussi entre générations. Il en est évidemment de même à l'échelle nationale : le train de vie des Blé Goudé, Konaté Navigué et autres Eugène Djué, « les seuls patriotes qui nous restent »⁷¹, indiquent bien que la veine ultranationaliste est devenue, en quelques années, un puissant vecteur d'accumulation économique et d'ascension sociale. La plupart de ces leaders de la galaxie patriotique roulent aujourd'hui dans de rutilantes limousines ou des 4X4 de millionnaires, disposent d'une armée de gardes du corps, investissent dans divers secteurs d'activité (les hydrocarbures, par exemple, pour Blé Goudé dont on dit qu'il possède une somptueuse propriété sur la Côte d'Azur) et ont accumulé, pour certains d'entre eux, une importante fortune personnelle. Cet enrichissement des chefs patriotes est un fait avéré qui suscite d'ailleurs des jalousies dans le milieu – une partie des tensions et des scissions qui se manifestent régulièrement au sein de la galaxie patriotique peut d'ailleurs s'expliquer par des rivalités de cette nature.

⁷⁰ Propos recueillis au parlement Inch'Allah de Koumassi, le 17 septembre 2006, par Alain Toh.

⁷¹ Pour reprendre les termes d'une chanson de « coupé-décalé », intitulée « Marcoussis ».

Eschatologie de la délivrance et occultation de l'histoire nationale

Peut-on pour autant en rester à ce niveau d'interprétation, en se cantonnant derechef à la thèse instrumentaliste d'un « patriotisme alimentaire », usant de la rhétorique nationaliste pour légitimer des stratégies de prédation et de pouvoir ? Notre conviction est que cette thèse, conjuguée à la certitude que le sentiment antifrçais est ultraminoritaire dans le pays (ce qui est sans doute juste, mais difficile à prouver chiffres à l'appui), contribue à une mauvaise compréhension de la mobilisation anticolonialiste, de ce qu'elle recouvre socialement, et de sa portée éventuelle sur le devenir des relations franco-africaines. Certes, on conviendra volontiers que la « politique du ventre » est une dimension cruciale de la mobilisation patriotique et que les chefs patriotes ne sont pas exclusivement mus par l'éthique de la conviction – c'est un euphémisme. Mais peut-on accepter tout uniment cet argument pour le commun des militants de la cause patriotique, pour le « parlementaire debout » qui vient tous les midis écouter les débats à la Sorbonne du Plateau ou le petit « membre statutaire » d'une agora de quartier ? Certains d'entre eux trouvent dans cette activité politique une part de leur pitance quotidienne, mais le train de vie fastueux des dirigeants de la galaxie patriotique ne doit pas masquer la misère relative de leurs troupes comme nous avons pu le constater sur le terrain. Les enquêtes que nous avons réalisées dans les quartiers populaires d'Abidjan montrent que le patriotisme vindicatif des Jeunes patriotes ne peut pas se réduire à ses dimensions instrumentales, qu'elles soient politiques, économiques ou administratives. Comme toute mobilisation nationaliste, il trouve ses ressorts dans les imaginaires sociaux, lesquels ont été profondément affectés par la généralisation de la violence. Notre hypothèse est que l'usage du registre anticolonialiste et du thème de la « seconde indépendance » est d'autant plus opératoire qu'il s'articule (notamment mais pas exclusivement) à trois dimensions sous-jacentes à la mobilisation patriotique : une eschatologie religieuse et quasi prophétique de la délivrance ; une occultation de l'histoire nationale ; enfin et surtout une lutte individuelle et collective pour l'émancipation juvénile dans un contexte de bouleversement des rapports intergénérationnels.

Si le répertoire nationaliste et patriotique mobilise, en effet, c'est qu'il procure un registre facile d'explication du malheur, dans un contexte de crise multiforme, de violence et d'effondrement des repères. En Côte d'Ivoire comme ailleurs, le langage ultranationaliste a cette faculté de fournir une structure narrative commode pour interpréter les problèmes qui se posent à la société tout entière et pointer des responsables. A ce titre, il remplit en partie les fonctions anthropologiques du procès en sorcellerie, avec lequel il présente quelques similitudes. Point n'est besoin de chercher très loin les causes de la crise : les « assaillants », l'ancienne puissance coloniale et ses affidés locaux sont les boucs émissaires faciles d'un désarroi généralisé. Dans cette rhétorique ultranationaliste, l'ennemi est souvent désigné sous les traits sataniques du malin, du diable et du vampire. L'analyse des champs lexicaux utilisés par les « journaux bleus », et par certains leaders tribuniciens dans leurs harangues,

souligne l'importance de cette symbolique et de ces structures rhétoriques⁷². On reconnaît évidemment là l'influence d'un registre qui, ces dernières années, a pris une importance majeure en Afrique, à savoir le discours des nouvelles églises pentecôtistes qui ont fondé leur prospérité sur la lutte contre les forces du Mal et la promesse d'un avenir meilleur. Point n'est besoin d'entrer dans le détail de ce phénomène⁷³. Il suffit ici de relever que l'ultranationalisme ivoirien, nourri du répertoire socialiste révolutionnaire du FPI, s'inscrit simultanément dans un imaginaire religieux de la délivrance véhiculé entre autres par les églises de réveil – qui comptent, parmi leurs adeptes, le chef de l'Etat et la Première dame. On constate, d'ailleurs, que les pasteurs sont très présents dans les espaces patriotiques. Au parlement de Yopougon-Sideci, comme nous l'avons indiqué plus haut, la tranche horaire de midi à 15 heures leur est réservée. On y trouve également de nombreuses publications des églises évangéliques dont les titres semblent avoir été conçus expressément pour servir la lutte anticoloniale. Surtout, à écouter discourir les jeunes orateurs des agoras de quartier, à entendre les confidences des militants de base sur le sens de leur engagement, on note l'influence des références bibliques. La lutte émancipatrice contre les assaillants armés et la puissance coloniale y prend une tonalité messianique : la rédemption individuelle et le salut collectif de la nation supposent des épreuves, une « traversée du désert », un esprit de sacrifice de ceux qui sont prêts à « offrir leur poitrine » pour défendre les institutions de la République. Le patriotisme, ici comme sous d'autres cieux, apparaît bel et bien comme une religion séculière. Dans un pays où le prophétisme a une longue tradition d'intervention dans les affaires publiques⁷⁴, les échos sont évidemment très puissants entre le registre politique de la « libération nationale » et de la « seconde indépendance » d'une part, et d'autre part, cet idiome religieux de la délivrance qui « mise sur la puissance agressive de l'Esprit et la guerre déclarée aux "forces du mal" »⁷⁵ pour faire advenir la Jérusalem terrestre. Cette jonction n'est pas anodine car, dans cette économie symbolique de la délivrance, le salut ne peut venir que d'une éradication des forces maléfiques, d'un travail de curation des métastases qui minent le corps social⁷⁶. C'est un conflit à mort qui prend l'allure d'une guerre totale contre l'ennemi intérieur et extérieur. Le compromis n'y a guère de place.

⁷² Voir E. Chabasseur, « La construction des figures de l'"assaillant" et du "patriote" dans la presse ivoirienne depuis le 19 septembre 2002 », mémoire de DEA d'études africaines (option science politique), université Paris 1, 2004, 125 p.

⁷³ Parmi de très nombreuses publications, voir sur ce thème, le numéro spécial de *Politique africaine*, consacré aux « Sujets de Dieu » (n° 87, octobre 2002). Voir aussi la thèse de Ruth Marshall, *The Politics of Pentecotalism in Nigeria (1975-2000)*, University of Oxford, St Peters College, 2006.

⁷⁴ Voir J-P. Dozon, *La Cause des prophètes*, Paris, Le Seuil, 1995 ; R. Bureau, *Le Prophète de la lagune*, Paris, Karthala, 1995.

⁷⁵ A. Mary, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 87, octobre 2002, p. 92.

⁷⁶ D'où la fréquence, dans les discours de Laurent Gbagbo notamment, des métaphores de la maladie et de la guérison. Voir le « médicament » et la potion amère de Marcoussis. D'où peut-être aussi la présence fréquente des tradipraticiens dans les agoras et parlements où ils viennent faire l'article pour des potions censées guérir de tous les maux.

Cette eschatologie belliqueuse de la délivrance est d'autant plus opératoire qu'elle s'inscrit dans une longue histoire d'occultation de la mémoire nationale. Comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, la violence du discours ultranationaliste actuel exprime, en effet, une aliénation ancienne et très profonde de la société ivoirienne qui, à l'instar de nombre de ses voisins d'Afrique francophone, n'a jamais véritablement coupé le cordon ombilical avec la « mère patrie ». Cette relation « osmotique », maintes fois dénoncée, a été encore plus prononcée en Côte d'Ivoire qu'ailleurs en raison du choix, politique, économique et stratégique tout à la fois, du président Houphouët-Boigny de rester dans le giron de l'ancienne puissance coloniale. Contre les avocats du panafricanisme, on le sait, « le Vieux » défendit l'option de la Communauté et du maintien de liens privilégiés avec Paris après l'indépendance. A l'opposé de son voisin Nkrumah, il bâtit la prospérité de son pays en renforçant ces relations dans tous les domaines : militaires, économiques, politiques, culturels... S'il est un pays où, effectivement, l'indépendance ne fut guère plus que celle du drapeau, c'est bien la Côte d'Ivoire où toutes les fonctions de souveraineté étaient exercées par des Français, où la sécurité du pays était assurée non par une armée nationale mais par le 43^e Bima, où l'essentiel de l'économie était tenu par des intérêts de l'Hexagone. La vigueur du nationalisme actuel est évidemment liée à cette histoire de souveraineté aliénée ; il traduit bel et bien une revendication de seconde indépendance. Cela est connu. Ce qui l'est moins, c'est que, tout à leur économie de rente et leur alliance politique avec Paris, Houphouët et les siens ont sciemment occulté tout référent historique local qui aurait pu, comme en d'autres lieux, coaliser un nationalisme patelin. En témoigne la répression des mouvements nationalistes dans les années 1950-1960, et surtout celle de la mobilisation sécessionniste du Guébié qui, sous des accents autochtones, articulait un discours clairement anticolonialiste. Le 27 octobre 1970, dans sa « Proclamation de l'Etat d'Eburnie », Ngnabé Kragbé, le leader du mouvement, s'adressait ainsi à ses compatriotes :

« Depuis dix ans vous avez tous servi et souvent avec une hargne bestiale un gouvernement indélicat et antinationaliste ; vous avez adoré comme un dieu un chef qui a vendu le pays. [...] Il est trop tard à présent pour rêver d'élections. Il faut se battre maintenant. La vraie discipline vous rangera aux côtés du gouvernement nationaliste pour arracher le pays à l'exploitation des étrangers. [...] L'armée française doit quitter le pays et ne doit en aucun cas prendre part à nos querelles. [...] Je décrète la mobilisation de toutes les forces vives du pays et invite paysans, travailleurs, soldats, policiers, gendarmes, chômeurs, élèves, étudiants, anciens combattants, à se mettre sans tarder à la disposition du gouvernement nationaliste établi à Gagnoa. »⁷⁷

Le mouvement de Kragbé, dont se réclame une partie des troupes de Laurent Gbagbo⁷⁸ aujourd'hui, fut, on le sait, violemment écrasé par la soldatesque d'Houphouët soutenue par la France. La violence actuelle a sans doute aussi à voir avec cette occultation de la mémoire nationale, ce qui expliquerait le retour en force dans le débat public de certains épisodes douloureux comme celui du Guébié. Cette trajectoire de formation de l'Etat (et de l'économie ivoirienne) dans l'extraversion et la « consanguinité » françafricaine fait

⁷⁷ Cité par J. Gadji Dagbo, *L'Affaire Kragbé Ngnabé...*, op. cit., pp. 64-65.

⁷⁸ Lui-même, rappelons-le, originaire de Gagnoa et historien du nationalisme.

qu'aujourd'hui nombre d'Ivoiriens estiment souffrir d'un « déficit de représentation de soi »⁷⁹. Très classiquement, la guerre qui s'énonce sur le mode de la libération contribue à le combler.

Mais il y a plus. Paradoxalement, on pourrait avancer l'hypothèse que l'ultranationalisme belliqueux des Jeunes patriotes est aussi le produit dérivé (et mortifère) d'un débat d'essence démocratique : une controverse sur la question de savoir « qu'est-ce que le peuple ? », « qui le constitue ? » et, au fond, « qui est le souverain ? ». Jean-Pierre Dozon, dans son analyse du nationalisme ivoirien notait très justement que sous le régime du parti unique, cette question ne se posait pas :

« Durant cette période, en effet, le peuple ivoirien ne cessa d'être une émanation de celui qui, à l'encontre de toute démocratie [...], occupa largement la place de l'instance souveraine. En donnant à celle-ci une dimension politico-religieuse, ou encore une légitimité charismatique, Houphouët-Boigny ne conçut jamais autrement le peuple que comme ce qui devait être sa propre mesure. [...] Par conséquent, dans la mesure où, du point de vue d'Houphouët-Boigny, le peuple n'était pas véritablement souverain et qu'il lui appartenait au contraire de le façonner à sa manière, la question de l'immigration étrangère ou de la distinction entre "étrangers" et "nationaux" n'avait pour ainsi dire pas d'objet »⁸⁰.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que cette question ait resurgi en parallèle de la revendication pluraliste et que le FPI, héraut de la lutte démocratique, en ait fait son cheval de bataille, sous le doux euphémisme d'un « nationalisme civique ». On connaît la suite, notamment la manière dont les batailles politiques pour la succession du « Vieux », la guerre et la volonté du FPI de combler son déficit de légitimité, ont progressivement fait glisser le débat vers un nationalisme « ethnique » et une conception nativiste de la citoyenneté. Il reste que cette histoire complexe du nationalisme ivoirien comme matrice de la revendication démocratique doit être prise en compte pour comprendre le conflit actuel et saisir les résonances historiques entre d'un côté le registre nationaliste-anticolonialiste et de l'autre, la revendication des droits d'une jeunesse qui clame son affranchissement.

⁷⁹ Selon l'expression d'Ousmane Dembélé (communication personnelle).

⁸⁰ J-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 200, p. 60.

« De grâce, on est grands ! »⁸¹

Car là est bien l'essentiel. Si la rhétorique de la libération nationale a pris une telle ampleur dans le pays et singulièrement parmi les sympathisants de la cause patriotique, ce n'est pas simplement pour les raisons historiques évoquées ci-dessus. C'est aussi et surtout – selon notre hypothèse – parce qu'elle fournit le cadre interprétatif d'une autre lutte d'émancipation, celle d'une jeunesse urbaine fortement politisée, formée au moule du militantisme syndical, qui réclame désormais son dû et une place reconnue dans la société. Les Jeunes patriotes d'Abidjan sont très souvent présentés comme de simples affidés du pouvoir, des serviteurs zélés au service d'un régime qui, pour compenser son manque de légitimité, s'est progressivement structuré sur le mode d'un « Etat-milicien ». Ce phénomène de « milicianisation » de la société ivoirienne est évidemment important comme nous l'avons montré ailleurs⁸². Il constitue même une hypothèque majeure pour le processus de sortie de crise et de pacification. La « galaxie patriotique » elle-même s'est construite sur le mode milicien, avec de véritables structures armées, tel le GPP (Groupement des patriotes pour la paix, de Touré Zéguen et Bouazo Yoko Yoko), qui côtoient des organisations comme la Fesci (Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire) qui, depuis les années 1990, fait régner son ordre sur les campus. Nombre d'observateurs estiment d'ailleurs que la Fesci est devenue aujourd'hui l'une des principales milices du pays. Au sein de ces structures syndicales et/ou paramilitaires, tout comme dans les autres organisations patriotiques, c'est une hiérarchie très martiale qui règne – avec les appellations et marques de respect afférentes. On peut évidemment sourire des titres ronflants que se sont donnés les chefs patriotes – le « général de la jeunesse » Blé Goudé ou le « maréchal » Eugène Djué –, mais ils traduisent bien le processus d'enrégimentement des jeunes urbains sous la bannière patriotique. Jusqu'au plus bas niveau de l'échelle, les grades militaires sont en vigueur. Mimétisme classique d'une société en guerre, dira-t-on, mais aussi expression plus subtile d'une martialisation des rapports sociaux au sein d'une fraction de la jeunesse issue du syndicalisme étudiant où l'important, depuis les années 1990, était de « poser des actes » pour se voir reconnaître un statut dans le mouvement. C'est ainsi que l'on prenait du galon au sein de la Fesci et c'est sur ce même mode que désormais s'évaluent les qualités du véritable patriote.

Les organisations patriotiques et les structures paramilitaires associées sont donc certes des instruments au service du pouvoir. Mais elles sont aussi le lieu où l'on peut se construire une stature de « garçon » (selon l'expression en vigueur à Abidjan pour désigner celui qui est vaillant). Les parlements et agoras, notamment, constituent des espaces d'encadrement et de socialisation collective, pourvoyeurs de repères, où celui qui « grouille » et qui « se

⁸¹ Selon le mot d'Eloi, Jeune patriote président du parlement des Deux Plateaux. « En Côte d'Ivoire, nous vivons une guerre économique ; on n'est pas indépendant. Il nous faut choisir une date de l'indépendance après la guerre. Le premier indice de la dépendance de notre pays, c'est le gouvernement actuel, avec un Premier ministre imposé et des rebelles dans un gouvernement tout fait par la France. On nous ridiculise. De grâce, on est grands ! ».

⁸² Voir R. Banégas, « Costa d'Avorio, lo Stato delle milizie », art. cit.

cherche »⁸³ peut donner un sens à son action. Dans une société déstructurée par la violence et les années de crise, où l'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social, c'est un facteur important qui explique sans doute une partie de l'engouement que connaissent ces groupes. Mais ces structures d'encadrement que sont les organisations de jeunes patriotes (urbains et ruraux) ne procurent pas seulement un refuge contre la précarité ; elles sont aussi le lieu où les jeunes s'imposent en tant qu'acteurs de poids sur la scène publique. Au sein des parlements et des agoras, ce sont la plupart du temps les jeunes qui tiennent la parole ; ce sont eux qui organisent les débats et imposent leurs arguments. Ces organisations de la galaxie patriotique constituent une forme d'Etat dans l'Etat par l'influence qu'elles ont acquise sur la politique nationale. Mais elles constituent aussi et surtout une forme de contre-société où des étudiants en échec scolaire pourront être appelés « professeur », où des jeunes chômeurs, voire des petits voyous, deviendront « député » ou « général » – et seront reconnus comme tels par leurs pairs. Une contre-société avec sa langue – le langage patriotique mâtiné de « nouchi », ce français argotique des jeunes de la rue – et ses codes issus notamment de la culture du ghetto⁸⁴, où se forment de nouvelles subjectivités et de nouvelles représentations de la citoyenneté. Ce processus que l'on pourrait nommer « subjectivation patriotique » se nourrit simultanément d'une réflexion très politique sur le devenir de la nation, de débats constitutionnels également très sérieux et documentés sur les critères de la nationalité et de l'éligibilité ; il s'énonce dans les termes héroïques d'une « résistance » nationale pour la défense des institutions de la République ; mais il se vit aussi et surtout dans les termes d'une culture de la rue au sein de laquelle les statuts, les identités et les droits de chacun s'affirment dans le passage à l'acte, l'illégalité et la violence. « Le pouvoir est dans la rue » disait-on en octobre 2000 au moment des élections présidentielles qui avaient vu Laurent Gbagbo parvenir au pouvoir en s'appuyant sur les immenses manifestations de ses militants qui défilaient sur les boulevards. Sept ans après, on peut en effet considérer que la souveraineté est au moins autant dans la rue que dans les institutions officielles, les Jeunes patriotes s'imposant peu ou prou comme les « nouveaux souverains » de l'espace public urbain. Que Charles Blé Goudé se proclame le « président de la Rue publique » n'est pas, à cet égard, qu'un jeu de mot.

Il y a là quelque chose d'important. Par-delà le phénomène des Jeunes patriotes, en effet, on observe une affirmation de plus en plus forte des nouvelles générations qui se « lèvent en hommes », secouent le joug des rapports d'ânesse et revendiquent leurs droits. Ce processus d'autonomisation et d'émancipation n'est bien sûr pas nouveau, mais il est accéléré par la guerre qui fait de la jeunesse une catégorie politique à part entière. Comme l'indiquent des enquêtes dans l'ouest du pays⁸⁵, ce mouvement est sensible dans les arènes villageoises où les jeunes se voient confier les armes des aînés et la responsabilité de défendre la communauté. Une activité de « barragiste » qui leur procure, par le racket, une

⁸³ Ces deux expressions populaires ne désignent pas seulement la quête de sens, mais plus globalement et prosaïquement tous les efforts qui sont effectués par un individu pour sortir de sa condition précaire.

⁸⁴ Voir E. de Latour, « Les ghettomen. Les processus d'identification par l'illégalité à travers les gangs de rue à Abidjan et San Pedro », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, 3^e trimestre 1999, pp. 68-83.

⁸⁵ Voir S. Bobo, J-P. Chauveau, « La situation de guerre dans l'arène villageoise », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 12-33. Mais aussi les enquêtes plus récentes (avril 2007) menées par notre collègue Alain Toh dans le cadre d'une recherche avec l'auteur (publication à venir).

certaine autonomie financière, mais qui leur confère aussi une autorité souveraine dans la gestion des frontières de la cité. Mais ce phénomène est aussi manifeste en milieu urbain où les structures de la « galaxie patriotique » se sont imposées en quelques années comme des acteurs incontournables. On objectera encore que ces mouvements de patriotes sont à la solde du pouvoir, instrumentalisés par la présidence. Mais le rôle que tiennent désormais leurs leaders – Charles Blé Goudé, Eugène Djué, Damana Pickass, Jean-Yves Dibopieu – dans le jeu politique national, et celui acquis par leurs lieutenants à l'échelle des municipalités, montrent qu'ils ont aussi gagné une influence considérable sur la conduite des affaires publiques. Du côté de la rébellion, dont nous n'avons pas traité ici, on constate également l'apparition de nouvelles figures politico-militaires, jeunes pour la plupart, qui tendent désormais à éclipser les vieux politiciens héritiers de l'houphouëtisme. De fait, ce qui se joue aujourd'hui dans la guerre de Côte d'Ivoire, c'est aussi l'affirmation d'une nouvelle génération politique, qui, si elle ne rompt pas fondamentalement avec les pratiques antérieures, est porteuse d'autres référents et d'un nouveau style politique.

A l'échelle individuelle, nos enquêtes indiquent plus précisément que les jeunes qui sont engagés dans la cause patriotique trouvent dans celle-ci la voie de leur autonomisation. Tout se passe comme si le discours de la libération nationale servait de registre privilégié à une autre forme de lutte d'émancipation, sociale, économique, familiale, communautaire et, *in fine*, politique. En ce sens, le discours sur la France et son héritage colonial qu'il faut solder n'est pas que le vernis d'une attitude mercenaire de « ventriotes », ou le reflet d'une propagande d'Etat. Il est aussi et surtout le vecteur privilégié d'une revendication des droits et d'une affirmation de soi qui prend l'allure d'une révolution générationnelle. Soro Adama, jeune orateur du parlement de Yopougon exprime à sa façon ce processus de subjectivation morale et politique :

« Je m'appelle Soro Adama. Je suis du nord de la Côte d'Ivoire ; je suis sénoufo et je suis chrétien. [...] Et ma position dans la crise est d'autant plus... complexe que, c'est pratiquement mes parents qui sont... partie prenante dans ce qui se passe. Donc je ne peux pas avoir la même position que ceux qui sont ici. Parce que chez moi les gens meurent, y a pas de médicaments, y a pas d'eau potable, [...] je pense à mes parents, mais en même temps je sais que le combat, c'est un combat qui, qui va m'emmener...vers la liberté. [...] Nous sommes en train... nous sommes dans ce combat parce que..., en fait nous sommes une nouvelle génération, nous sommes une nouvelle génération et nous pensons que... ceux qui ont enseigné la démocratie, ceux qui nous ont enseigné la liberté, nous leur demandons seulement une seule chose : notre droit d'exister en tant que nation, et notre, notre droit de choisir librement ceux à qui nous voulons confier le pouvoir d'Etat. Voilà le... le problème que nous avons. Mais ceux qui nous ont colonisés, je veux dire la France, a peut être un peu été prise de court parce qu'elle n'a pas vu le bébé grandir peut-être ; c'est-à-dire on est allé trop vite, peut être de sorte que le maître n'a pas vu venir l'élève qui a trop vite assimilé les leçons, et qui voudrait maintenant faire comme le maître. [...]

Il faudrait que la France accepte... de nous prendre avec notre façon de penser, il faudrait que les gens respectent nos choix. [...] Eux ils doivent seulement prendre acte, et faire en sorte que les lois, ... les fondements élémentaires de la démocratie soient respectés [...] Il faut permettre aux gens de s'exprimer ; il faut permettre aux gens de s'exprimer. Et quand nous allons travailler de cette façon, si maintenant les dirigeants font preuve de mauvaise foi, que le peuple n'a pas ce qu'il veut, nous allons les changer. [...] Donc, les gens doivent nous permettre de nous exprimer. On veut collaborer avec eux ; la France, c'est quand même le

premier partenaire au développement de... la Côte d'Ivoire. La dernière fois j'étais surpris de voir l'ambassadeur venir dire que la Côte d'Ivoire représente 0,008 % de la coopération que eux ils ont dans le monde. Nous on dit « bon, si on représente rien pour vous, lâchez nous alors ». Voilà, si vous pensez que nous on ne représente rien à vos yeux, donc redonnez nous la liberté. Et puis quand nous on va se rendre compte qu'on ne peut pas vivre sans vous, on reviendra vous voir. C'est aussi simple que ça. Mais nous sommes obligés de collaborer. Nous pouvons peut-être comprendre que nos arrière-grands-parents ont signé peut-être des accords, parce que j'ai un ami italien un jour qui m'a dit, lorsque nous étions quittés à une manifestation, il dit, "mais Soro est ce que vous savez pourquoi vous vous battez" ; je lui ai dit, "nous on se bat pour la liberté". Il dit « mais il s'agit de quelle liberté ? » ; je dis "notre liberté, ça veut dire nous voulons disposer de nous-mêmes". Il dit "mais peut-être que les gens ont vendu votre Côte d'Ivoire avant que vous ne soyez nés" ; je dis "mais le débat n'est pas à ce niveau". [...] Et ce qui nous réjouit aujourd'hui, c'est que les petits pays qui nous entourent, qui aident la métropole, à...à...à faire cette politique néocolonialiste en Côte d'Ivoire, mais tout le monde va passer par là, là où nous on est en train de passer ; parce que la liberté, la vraie, ne se donne pas. La liberté s'arrache. Parce que mon ami italien me disait, d'autres pays ont acquis leur indépendance dans la lutte ; "vous votre indépendance, on vous l'a... donnée. Mais on vous a donné votre indépendance en échange de quoi ?" J'ai pas pu répondre à cette question, parce que évidemment je le savais. »

Prolongeant cette réflexion par une discussion sur l'évolution de ses rapports avec sa famille lorsqu'il s'est engagé dans le mouvement, Soro Adama ajoute :

« Tout ça pour ne pas dépendre de quelqu'un. Pour ne pas que quelqu'un nous dicte une conduite. Voilà c'est ça. [...] Mais je dois dire qu'au début c'était dur, parce que quand on venait au début au parlement, les parents voyaient en nous des enfants qui ne veulent rien faire, qui viennent juste passer leur temps... à défendre ceux qui sont déjà bien. Donc au fur et à mesure, on a fini par les convaincre que sans ce combat, on ne sera rien, et que eux-mêmes l'investissement qu'ils ont fait sera vain parce que, on ne sera pas en mesure de les prendre en charge. Il faut bien que les gens aient un bon salaire, il faut bien que tout le monde ait du travail... mais nous savons que le seul combat qui peut donner tout ça, c'est le combat que nous sommes en train de mener. Donc nous leur avons dit qu'ils ont intérêt à nous soutenir dans ce combat qu'à nous dénigrer ; et de toute façon, nous on n'allait pas renoncer à cela. »

Professeur Ecko, un autre Jeune patriote, orateur « professionnel », lui fait précisément écho lorsqu'il se rappelle le jour où ses parents, protestants méthodistes « qui n'avaient jamais pensé que j'allais prendre position dans la politique et surtout être un homme public », l'ont découvert sur l'estrade du « Tout puissant congrès d'Abobo ». Les rapports avec son père en ont été changés :

« Aujourd'hui il est resté un pilier pour moi... au niveau de la gestion de la situation. Quand je suis un peu dans une situation confuse, je le consulte. Donc il est devenu pour moi un consultant (*Rires*). »

La mobilisation ultranationaliste de la Jeunesse patriotique peut donc aussi se lire comme une forme d'« assujettissement affranchissant »⁸⁶, un processus de subordination à la *doxa* patriotique du régime, mais aussi de prise de pouvoir et d'autonomisation des cadets qui tentent de s'imposer dans l'espace public comme catégorie politique à part entière. Quoique ambiguë, elle participe à (et de) la reconfiguration des rapports intergénérationnels, à l'affirmation d'une nouvelle génération politique qui réclame son dû et pèse de plus en plus fortement sur la conduite des affaires publiques. Même si rien n'est encore fait, il faut prendre la mesure de cette transformation sociologique de la classe politique ivoirienne et de cette affirmation des jeunes dans l'espace public pour saisir les enjeux de la violence actuelle et envisager l'avenir du pays. A l'image de ces nouveaux dirigeants politiques issus de la Fesci, ou bien des jeunes miliciens de l'Ouest qui imitent les rebelles libériens, les jeunes patriotes d'Abidjan ou les adolescents ayant rejoint les rangs de la rébellion, expérimentent une forme de subjectivation politique par la guerre qui leur fait prendre conscience de leur influence et de leurs droits. Revendiquant tout à la fois un pouvoir dans la société et une « place-dans-le-monde »⁸⁷, cette jeunesse-là est aujourd'hui déterminée à faire respecter ces droits – fut-ce sur le mode de la violence. Les pillages qui ont accompagné les mobilisations patriotiques de novembre 2004 témoignent bien de ce phénomène. Ici, le registre ultranationaliste et celui du pillage se sont conjugués en une même matrice de l'appropriation des biens et de l'affirmation des droits, qui s'inscrit elle-même dans ce qu'Achille Mbembé appelait une « culture inédite de la liberté en tant que mode de domination », et d'accumulation. « Cette domination, ajoutait-il, consiste à prendre, à s'approprier et à profiter, dans une logique où le cours de la vie est assimilé à un jeu de hasard, et où l'horizon temporel est dominé par le présent. La liberté d'empiéter sur autrui et sur ce qui lui appartient ne participe pas seulement d'un certain rapport de force. Elle participe d'un art de vivre et d'une esthétique. »⁸⁸

⁸⁶ J'emprunte cette notion sous forme d'oxymore à Xavier Audrain qui, s'appuyant sur Foucault, désigne par ce terme la situation des jeunes disciples mourides de Cheikh Modou Kara au Sénégal : en se subordonnant corps et âme au marabout, ces derniers s'affranchissent des tutelles familiales et s'affirment comme sujets moraux et politiques. Voir X. Audrain, « Devenir "baay-fall" pour être soi. Le religieux comme vecteur d'émancipation individuelle au Sénégal », *Politique africaine*, n° 94, juin 2004, pp. 149-165.

⁸⁷ Selon la formule de James Ferguson qui entend par cette idée à la fois une catégorie géopolitique, économique, stratégique et une représentation commune du « rang » de l'Afrique dans un système mondialisé. Voir J. Ferguson, *Global Shadows. Africa in the Neoliberal World Order*, Durham et Londres, Duke University Press, 2006.

⁸⁸ A. Mbembe, « A propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, n° 77, mars 2000, p. 42.

EPILOGUE : GÉNÉRATION PATRIOTES OU GÉNÉRATION FESCISTES ?

Cette subjectivation par la violence ouvre donc aux jeunes les portes de l'autonomie et du pouvoir, mais elle véhicule aussi des « styles de vie » guerriers qui n'augurent pas, à moyen terme, d'une renégociation pacifique des contours de la nation et du contenu de la citoyenneté. Car ces Jeunes patriotes qui aspirent au pouvoir sont, pour nombre d'entre eux, marqués par une culture politique de la violence expérimentée notamment dans le cadre du syndicalisme étudiant où les différends se réglaient déjà par le « machettage » et les affrontements armés. Ce qui frappe, lorsque l'on enquête sur les Jeunes patriotes, c'est l'importance de cette socialisation secondaire au sein de la Fesci qui fut, pour la plupart d'entre eux, « l'école de la politique »⁸⁹. On sait que ce fut le cas pour tous les chefs de la « galaxie patriotique » : Charles Blé Goudé fut le secrétaire général du syndicat étudiant de 1998 à 2001, tout comme Eugène Djué (1994-1995), Jean-Yves Dibopieu (2001-2005), ou Damana « Pickass », un autre leader influent, qui occupa le poste de « numéro deux » du mouvement et prit ensuite la tête de la Jeunesse du FPI. Guillaume Soro, lui aussi, a été formé à l'école de la Fesci qu'il a dirigée juste avant Blé Goudé. Et l'on sait que cette expérience fut déterminante pour la formation du chef de la rébellion devenu Premier ministre⁹⁰. De nombreux cadres de la rébellion sont également passés par là, tel le porte-parole Sidiki Konaté qui fut le principal négociateur des Forces nouvelles dans la capitale burkinabè, devenu lui aussi ministre. C'est à cette époque que tous ces hommes se sont connus et fréquentés, les uns étant les « petits » des plus expérimentés (on mesure d'ailleurs encore aujourd'hui l'importance de ces relations hiérarchiques établies entre « petits » et « grands » au sein du mouvement). C'est dans les chambres de cités universitaires où ils « cambodgeaient »⁹¹, dans la lutte clandestine et parfois dans la touffeur des cachots du régime Bédié qu'ils ont noué des solidarités ou des inimitiés puissantes. C'est aussi à cette époque, au tournant des années 1990-2000, que les tensions au sein du syndicat – liées à des positionnements partisans (FPI vs RDR) – allaient s'accroître pour finalement dégénérer en une « guerre des machettes » qui ensanglantera les campus en 2000⁹². Nos enquêtes confirment que cet épisode constitue un moment fondateur de la culture de la violence qui structure aujourd'hui les modes de faire la politique parmi les jeunes générations. La plupart s'y réfèrent dans leur cursus militant. Car ce ne sont pas seulement les chefs patriotes qui se sont formés au sein de la Fesci. Jusqu'au plus bas niveau de la galaxie patriotique, on constate que l'écrasante majorité des militants, orateurs, secrétaires, présidents ou membres actifs des parlements et agoras de quartiers sont passés par le syndicat dont ils reproduisent encore les valeurs, le langage et les répertoires d'action. Des valeurs marquées en premier

⁸⁹ Selon le mot de Blé Goudé. Voir C. Blé Goudé, *Crise ivoirienne : ma part de vérité*, op. cit.

⁹⁰ Voir son témoignage, G. Soro, *Pourquoi je suis devenu un rebelle*, Paris, Hachette, 2005 (avec S. Daniel).

⁹¹ Le verbe, inspiré du drame des réfugiés cambodgiens, désignait dans les années 1990 le fait de dormir à une dizaine dans une chambre prévue pour deux colocataires.

⁹² Voir Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », art. cit.

lieu par la solidarité entre étudiants qui, dans les années de clandestinité, avaient pris pour habitude de se reconnaître entre eux comme « parents », membres d'une nouvelle et grande famille élargie, celle de la Fesci, qui remplaçait bien souvent leur famille biologique avec laquelle ils étaient souvent contraints de couper les ponts⁹³. Dans cet espace militant, on trouvait toujours quelqu'un sur qui compter pour faire face aux difficultés matérielles ou politiques. Les témoignages recueillis par Karel Arnault soulignent l'importance de ce double processus de rupture familiale/reconstitution d'un espace de solidarité politique dans la trajectoire des dirigeants fescistes⁹⁴. Nos enquêtes montrent que cette dynamique d'émancipation juvénile est également sensible parmi les militants de base qui ont trouvé dans l'assujettissement hier à la Fesci et aujourd'hui aux structures de la galaxie patriotique une voie privilégiée de subjectivation politique et morale. Un processus d'« assujettissement affranchissant » qui s'effectue d'ailleurs sur le mode de l'enrôlement martial des militants. Cette « culture fesciste » – qui est au cœur de la Jeunesse patriotique – est en effet marquée par l'organisation quasi militaire du mouvement qui s'exprime par l'application d'une discipline très stricte dans les rangs de ce qui est aujourd'hui devenu une quasi-milice, par des entraînements physiques au combat, par l'usage ancien de pseudonymes et de noms de guerre de type militaire⁹⁵, par la dénomination également guerrière des cités universitaires et des territoires de section (Kwazulu natal, Kosovo, Kivu), etc. Elle est, enfin, marquée par un usage de la violence physique qui s'est banalisé à partir de 2000 dans la compétition interne et par une tendance toute aussi violente au règlement des clivages politiques par la purge et la discrimination des opposants.

Inscrite dans la moyenne durée des processus de socialisation secondaire et dans le temps court de la mobilisation de guerre, fondée sur de complexes relations de solidarité horizontale et de subordination verticale au sein du mouvement, marquée par un héritage de la violence, cette économie morale des militants « fescistes » est une donnée majeure pour comprendre les orientations du mouvement des Jeunes patriotes, sa cohésion, mais aussi ses divisions internes parfois liées à de vieilles rivalités personnelles ou des querelles de successions non réglées. C'est aussi un paramètre majeur pour envisager la sortie de crise et l'avenir du pays car aujourd'hui, avec l'accès à la primature de Guillaume Soro, ce sont aussi les anciens fescistes qui accèdent au pouvoir – ou du moins à ses coulisses, dans les cabinets et les administrations du nouveau gouvernement. Qu'en avril 2007, Sidiki Konaté ait esquissé quelques pas de danse avec la Première dame à Yopougon était sans doute le symbole le plus marquant du nouveau climat d'apaisement créé par l'accord de Ouagadougou. Mais ce n'était sans doute pas le plus significatif de ce meeting de la

⁹³ Une des caractéristiques importantes du militantisme étudiant au sein de la Fesci (et de sa répression) est effectivement d'avoir produit de nombreuses ruptures familiales : que les jeunes militants aient été rejetés par leurs familles qui se voyaient menacées par le régime ou tout simplement qu'ils aient rompu volontairement avec ces familles qui symbolisaient à leur yeux l'ordre gérontocratique de l'État houphouëtiste.

⁹⁴ Voir K. Arnault, « Re-generating the nation: Youth, revolution and the politics of history in Côte d'Ivoire », chap. cit.

⁹⁵ Depuis les grades de « général » pour les secrétaires généraux de section, de « capitaine » ou de « colonel » pour les secrétaires adjoints, jusqu'au grade de « sergent » pour les militants ordinaires et les « antichambristes » qui attendent patiemment de grimper dans la hiérarchie de la Fesci.

réconciliation mis en scène par Charles Blé Goudé. La date choisie – le 21 avril, anniversaire de la création de la Fesci –, les signes de connivence échangés par les jeunes dirigeants patriotes et rebelles, tous anciens fescistes, le rappel de leurs souvenirs partagés à la cité de « Yop » (« C'est ici, rappelait Sidiki Konaté que j'ai connu Zouzou » – un des surnoms de Blé Goudé, renvoyant, en bété, à son esprit insaisissable), le langage employé, tout disait que la « réconciliation nationale » était d'abord et avant tout une affaire de retrouvailles générationnelles entre « parents » de la Fesci.

Là réside sans doute un des enjeux majeurs de l'avenir du processus de paix. Certes, avec l'accord de Ouagadougou, Laurent Gbagbo a réussi à manœuvrer habilement pour affaiblir son opposition et se garantir un second mandat. Mais par-delà ce scénario, c'est bel et bien un changement de génération politique qui se prépare. L'arrivée sur le devant de la scène d'une génération de fescistes – patriotes et rebelles confondus – qui, lassée de « faire banquette », aura su s'imposer aux héritiers de l'houphouëtisme par le maniement des armes et du verbe – fût-il celui, ultranationaliste, de la libération nationale.